

REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
Novembre 2006
N°41 - 6,10 €



Quand Clermont s'éveille

MOULINS
**Le musée
du costume**



AULNAT
**La nouvelle
station
d'épuration**

Les habits neufs du quartier Villars (détails)

Collectivités locales, institutions, entreprises...

Faites construire votre site internet

et mettez le à jour (vous-même)



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (risques naturels et technologiques)
www.prim.net



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (sols pollués)
basol.environnement.gouv.fr



PRÉFECTURE DE LA RÉGION AUVERGNE, PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME
www.auvergne.pref.gouv.fr



RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE CLERMONT (La formation tout au long de la vie en STI)
www3.ac-clermont.fr/sti/site



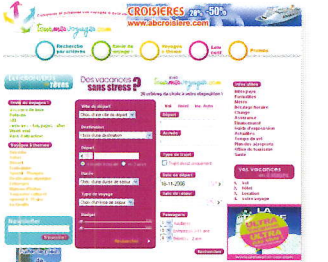
BARRIQUAND (technologies thermiques)
www.barriquand.com



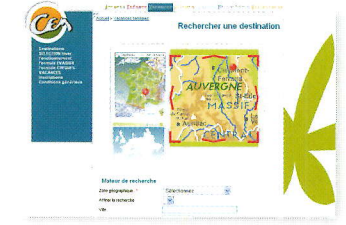
LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE
www.les-plus-beaux-villages-de-france.org



DESTINATION VICHY (Thermes de Vichy)
www.destinationvichy.com



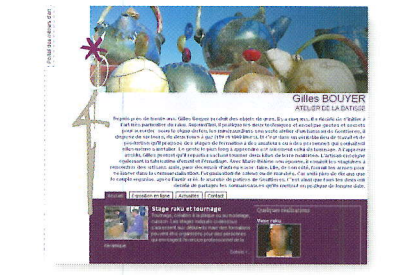
TOUS MES VOYAGES
www.tousmesvoyages.com



COMITÉ D'ÉTABLISSEMENT MICHELIN
www.cemichelin.fr



CENTRE RÉGIONAL DU JAZZ EN BOURGOGNE
www.crjbourgogne.org



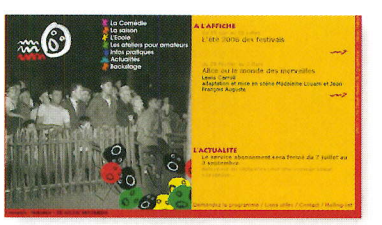
CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU PUY-DE-DÔME (portail des métiers d'art)
www.metiersdart-puydedome.com



WWW.CIDOU.FR
www.cidou.fr



COUTELLERIE CLAUDE DOZORME
www.claude-dozorme.fr



LA COMÉDIE DE SAINT-ÉTIENNE (Centre Dramatique National)
www.comedie-de-saint-etienne.fr



VILLE DE RIOM
www.ville-riom.fr



VILLE DE CLERMONT-FERRAND
www.ville-clermont-ferrand.fr

4

conseil de l'ordre

- Dix-huit architectes au nouveau Conseil de l'Ordre
- Accessibilité : les nouveaux textes en vigueur

6

actualités-brèves

- Aubière (Puy-de-Dôme) : Envie de sculpture
- Aurillac : extension du village d'entreprises
- 2 nouveaux ABF dans le Puy-de-Dôme et le Cantal
- Lever de rideau au théâtre du Puy
- Orcines (Puy-de-Dôme) : Un belvédère pour la récré
- Un bâtiment en "fond de scène" à l'hôpital d'Aurillac

7

clin-d'œil

Chausson

8

actualités

- Moulins (Allier)
- Les habits neufs du quartier Villars**
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Un nouvel ensemble de bureaux en limite du cœur historique**
- Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- De la Halle au blé à la Maison de l'Innovation : La belle infidèle**
- La nouvelle station d'épuration de l'agglomération clermontoise

13

dossier

Quand Clermont s'éveille

De Champratel à La Pardieu, en passant par Jaude et les Cézeaux, tous les quartiers traversés ont été repensés avec l'aide de plusieurs équipes d'architectes. Il ne s'agissait pas seulement de renforcer les transports



Photo : Christophe Camus

La revue du
Conseil
régional
de l'Ordre
des
Architectes
d'Auvergne.

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

Édition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 www.archi-auvergne.org ordre@archi-auvergne.org
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul.
Correspondants : Didier Allibert, Julie Bouniol,

Bruno Recoules. Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 www.gdebussac.fr avec la participation de Xavier Zwiller - Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde 04 73 62 81 08 Alain Rosset 04 73 90 14 34
Dépôt légal : 4^e trimestre 2006.



sommaire

N° 41
Novembre 2006
Prix au numéro : 6,10 €.
Abonnement : 15,24 €.

Photo de couverture :
Le tramway clermontois
Photo : Christophe Camus

Vignette :
Le musée du costume à Moulins
Photo : Brudin

- Petite histoire du premier tramway clermontois
- Axe République : Suitehôtel cible les hommes d'affaires
- Nouvel hôpital Estaing : le dos à la ligne
- Stade Marcel Michelin : essai réussi
- ZAC République : logements avec vue sur la ligne
- L'atrium République accompagne le développement tertiaire du quartier
- ANRU : après le tram, 5 ans de travaux...
- Saint-Jacques : le quartier se prépare à accueillir le tramway
- Montferrand : un lauréat en janvier pour l'Hôtel de Région

21

savoir-faire

Rénovation d'un groupe d'immeubles

Trois petits immeubles en très mauvais état ont été reconvertis en six logements sociaux et deux commerces, dans le plus ancien quartier de Brioude, à moins de cinquante mètres d'un bâtiment classé, la basilique Saint-Julien.

22

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

2

007 année Elective.

Je finissais le dernier enjeu par : « J'espère que ce gâchi ne traduit pas la considération que portent nos dirigeants à notre profession et à la culture architecturale en général ». Cette année 2007 sera peut-être une année clé pour remettre l'architecture au cœur du débat. Il faut réaffirmer l'utilité publique de l'architecture et de tous ses domaines d'application. Bon nombre d'entre nous en sont intimement persuadés mais pour la majorité des Français est-ce une réalité ? Et notamment auprès des Femmes et Hommes politiques.

Le projet « architecture 2007 » a été lancé par le Conseil national de l'ordre des Architectes voilà bientôt un an, à Bruxelles. Il se présente comme une force de propositions et un outil de dialogue avec les candidats et

les formations politiques pour les élections présidentielles législatives et municipales qui commencent au printemps prochain et s'étaleront sur presque deux années. Epaulées par un sondage IFOP, exprimant les attentes de nos concitoyens, des rencontres ont été initiées et se poursuivront avec des experts, élus et décideurs politiques par les conseillers ordinaires tout au long de cette année 2006 et début 2007.

Les programmes des formations politiques ont également été analysés, car les politiques comme les architectes sont des médiateurs qui doivent transformer la demande sociale en projet. Dans tous ces programmes, quelque soit leurs diversités, les dirigeants des partis comme les citoyens y plébiscitent des valeurs : responsabilité, liberté de choix des consommateurs, autonomie, confiance, besoin de

e n j e u

démocratie participative, respect de l'environnement et du développement durable.

Nos travaux antérieurs, comme le *Livre Blanc*, et ceux actuels, des commissions des Conseils nationaux et régionaux, nourrissent nos propositions. Les architectes veulent être acteurs d'un débat où tous s'expriment et où les politiques cherchent leur légitimité dans notre exercice quotidien. Ces propositions ont été formulées pour répondre à l'attente des Français, pour le court et le moyen terme, sans renier pour autant la vocation avant-gardiste des architectes dans notre société.

D'ici peu le *Livre Orange* de ces propositions et les *Cahiers de l'architecture* y faisant une large part sera diffusé.

Je vous invite à suivre et à participer tous à ce mouvement, à entendre, analyser, poursuivre le dialogue, pendant la campagne, avec vos élus locaux et vous faire entendre auprès d'eux.

Une autre élection aura lieu en mars/avril 2007 : celle du Conseil de l'ordre. Rejoignez-nous au conseil pour suivre cette année passionnante. Faites-vous connaître pour nous aider à étayer ces actions. L'architecture et les architectes comptent sur les architectes pour construire notre cadre de travail et la société de demain.

Pour ma part, je compte sur vous tous pour m'épauler afin de poursuivre, organiser, initier et animer les actions, les entretiens et les débats 2006/2007 autour « d'ARCHITECTURE 2007 ». De même, nous sommes preneurs de toute demande émanant des élus.



ORDRE DES ARCHITECTES AUVERGNE

Sylvie Soulas, Présidente

CONSEIL DE

Dix-huit architectes au nouveau Conseil de l'Ordre



Renouvelé lors de la réunion du 16 janvier dernier, le nouveau Conseil de l'Ordre est composé de dix-huit architectes. L'équipe, conduite par Sylvie Soulas-Perrot, a définie les grandes lignes d'un programme pour l'avenir. L'élection suivante, portant sur la moitié du Conseil, aura lieu au printemps 2007.

Plusieurs thèmes importants ont été développés par le nouveau Bureau, à l'intention des 570 architectes que compte aujourd'hui l'Ordre en Auvergne, en augmentation sensible depuis quelques années : développer la formation continue et poursuivre les 18-20, avec Christian Caignol, et établir des passerelles, dans ce domaine, avec l'école d'architecture, défendre l'idée d'une grande école d'architecture, avec son déménagement dans l'ancien hôpital Sabourin, établir un véritable dialogue avec les grands donneurs d'ordre, que représentent les collectivités et les Offices d'HLM, comme avec les architectes des bâtiments de France, les architectes conseil ou les CAUE, "afin de comprendre les positions des uns et des autres", améliorer l'assistance juridique, renforcer la chasse aux signatures de complaisance, poursuivre les voyages d'étude à l'étranger, après Helsinki, Bilbao, Berlin et Madrid, profiter des prochaines élections pour discuter avec les candidats de la place de l'architecture dans la société...

A côté de ces différentes missions, trois architectes sont devenus membres de Commissions au niveau de l'Ordre national, présidé, depuis un an, par Bernard Figel. Sylvie Soulas Perrot suit les aspects juridiques et d'urbanisme. Didier Allibert, participe à la Commission Assurances, qui vient d'être mise en place, au moment où les marchés vont être libérés. La France étant la mieux protégée, dans ce domaine, à quel niveau faudra-t-il mettre le curseur par rapport à nos voisins européens ? Jean-Paul Lanquette, lui, s'intéresse au marché de la maison individuelle, qui ne fait appel aux architectes que dans 8 % des cas, en vue d'améliorer le dialogue entre les deux professions et de proposer des idées pour renforcer l'architecture dans ce secteur. Deux autres architectes participent aussi à la Chambre régionale de discipline : Jean-Paul Delmas-Bastide et Bruno Recoules.

Le Bureau

Présidente

Sylvie Soulas-Perrot, sylvie.soulas.archi@wanadoo.fr

Vice-Présidents

Didier Allibert, ab43@tiscali.fr

Claude Berger, berger-manaud-architectes@wanadoo.fr

Secrétaire

Claude Maitrias, chmarchi@wanadoo.fr

Trésorier

Georges Varillon, georges.varillon@wanadoo.fr

Conseillers

Frédéric Bouesnard, f.bouesnard@wanadoo.fr

Julie Bouniol, atelierjuliebouniol@wanadoo.fr

Antoine Bruhat, bruhat.bouchaudy03@wanadoo.fr

Christian Cornet, archi_3a@wanadoo.fr

Bernard Courant, courant.archi@wanadoo.fr

Jean-Paul Delmas-Bastide, j-p.delmas-bastide@wanadoo.fr

Laurent Hecquet, l.hecquet-architecture@worldonline.fr

Jean-Paul Lanquette, jean-paul.lanquette@wanadoo.fr

Andrée Ménis-Lerner, lmn.archi@wanadoo.fr

Jacques Ramillien, jacques.ramillien@wanadoo.fr

Bruno Recoules, archi.pr@wanadoo.fr

Vincent Rivoire, cr-architectes@wanadoo.fr

Annette Verlhac, annette.verlhac@cr-architectes.com

Accessibilité : les nouveaux textes en vigueur

La loi, les prothèses
et le bon sens

Le 1^{er} janvier 2007 marquera l'entrée en vigueur des nouvelles règles de l'accessibilité intégrées dans le Code de la construction et de l'habitation par la loi du 1^{er} février 2005. Elle introduit des changements importants dans différents domaines, à commencer par ceux de la construction et des transports. D'ici là, un outil nouveau viendra compléter le Guide de l'accessibilité.

Première évolution notable, l'extension de la notion même de handicap : aux déficiences physiques affectant la motricité et la vue, la loi ajoute celles des autres fonctions sensorielles (audition), mais aussi des fonctions mentales, cognitives ou psychiques, et inclut plus largement encore tout "trouble de santé handicapant". Elle parle également de "chaîne du déplacement", qui réunit l'accessibilité du cadre bâti à celles de la voirie, des espaces publics, des transports... et à laquelle, idéalement, aucun maillon ne doit manquer. La voirie et les transports, mais aussi le cadre bâti existant et les espaces publics, seront l'objet de bilans dressés par les nouvelles Commissions communales d'accessibilité (CCA) ; mais celles-ci ne se substitueront pas aux actuelles commissions de sécurité et d'accessibilité qui donnent des avis sur les projets de construction. Les CCA, ouvertes aux associations d'usagers et de personnes handicapées, sont obligatoires dans les communes de plus de 5 000 habitants et pourront éventuellement se situer à un niveau intercommunal.

Intégration et "maîtres d'usage"

Cette logique d'intégration – dans le sens d'une application à toute forme de handicap, en tout lieu public et parfois même privé – doit bel et bien être poussée jusqu'à son terme, c'est-à-dire au point où chacun aura l'occasion de se sentir peu ou prou handicapé. En effet, chacun de nous peut un jour ou l'autre avoir à se déplacer avec un enfant



ORDRE DES
ARCHITECTES
AUVERGNE

en poussette, ou perdre une part de sa mobilité ou de son acuité visuelle ou auditive – sans parler des genoux qui coïncent...

De ce point de vue, la loi donne une relative satisfaction aux associations de personnes handicapées, comme l'expliquent Michèle Quatresous et Jacques Ruiz, chargés de mission accessibilité de l'Association des paralysés de France (APF) à Clermont-Ferrand : "Ce qui améliore l'accès pour une personne handicapée l'améliore pour tout le monde. Nous comptons sur l'ingéniosité des architectes pour mettre cela en pratique : une accessibilité bien faite, c'est une accessibilité qui ne se voit pas." La solution de bon sens – comme dans bien d'autres domaines, et notamment celui de la qualité environnementale –, c'est la prise en compte le plus tôt possible dans un projet des contraintes éventuelles de l'accessibilité.

Pour les associations, l'objectif est d'éviter ce qu'elles appellent des "prothèses" qui doivent être ajoutées à un bâtiment déjà conçu, voire livré, à grands frais et pour un résultat rarement satisfaisant, comme les cheminements longs et complexes pour parvenir à offrir un accès aux personnes en fauteuil roulant (PFR)... "À long terme, ces "prothèses" ne sont pas fiables, d'abord parce qu'elles sont peu utilisées – donc souvent fermées à clef, ce qui suppose de trouver la personne qui a la clef, etc.", poursuit Michèle Quatresous. "Or, là où passe une PFR, tout le monde peut passer, c'est-à-dire qu'un besoin spécifique n'est pas pour autant marginal. De ce point de vue, nous sommes, nous, des "maîtres d'usage", comme on parle de maîtres d'ouvrage ou de maîtres d'œuvre : en amont des projets, nous pouvons exprimer et expertiser des besoins, ce qui aboutira, en bout de chaîne, à une meilleure qualité d'usage pour tous, et cela à moindre coût."

La maison individuelle aussi...

Sans entrer dans tous les détails de la nouvelle loi, on notera cependant quelques autres changements d'importance en matière de construction. Pour ce qui concerne les établissements recevant du public (ERP), la mise en accessibilité doit être réalisée dans un délai de dix ans, soit avant 2015. Surtout, la loi s'appliquera désormais, d'une part, aux bâtiments d'habitation anciens dès lors qu'ils feront l'objet de travaux (mais seulement dans les parties touchées par les travaux, et cela jusqu'à un plafond de coût équivalent à 80 % de celui de la construction neuve), et d'autre part aux maisons individuelles neuves, dès lors qu'elles seront destinées à la vente ou la location – les seuls cas d'exonération étant donc ceux des propriétaires qui construisent ou améliorent leur logement pour leur propre usage.

En Auvergne, depuis sa création en 2001 à la demande d'Aimé Vernay, représentant l'Ordre des architectes, l'Observatoire de l'accessibilité diffuse déjà le Guide de l'accessibilité. D'ici le 1^{er} janvier prochain, il va être complété par le groupe de travail actuellement à l'œuvre (l'Ordre, les associations AMH, APF et Gaipar, les services de l'Équipement) auquel sera associée l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. "L'objectif du groupe est de fournir l'outil le plus adéquat possible pour l'architecte", conclut Jacques Ruiz, outil qui sera ensuite rapidement diffusé par l'Ordre des architectes.

AMH :
Association des Malades
et Handicapés.
Gaipar :
Groupement d'action
pour l'insertion
et la promotion des aveugles
et amblyopes
de la région Auvergne.



Hans-Walter Müller Quand l'air remplace la pierre

**Conférence donnée à l'École nationale
supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand
le mardi 24 octobre 2006**

"Réinventer l'architecture à partir de la mécanique des fluides est un défi qu'Hans-Walter Müller lance depuis quarante ans aux principes traditionnels de la construction.

Gonflable et dégonflable, l'architecture de l'air aspire à s'envoler, défiant les lois de la gravité.

La pression et la tension constituent les principaux problèmes posés par une architecture ascensionnelle.

Contrairement à toute la tradition de la construction, l'architecture des fluides ne repose pas sur l'empilement dont elle est la critique explicite mais sur une dynamique ascendante.

Ces habitacles peuvent être éphémères ou durables, nomades ou sédentaires ; dans les deux cas, ils procèdent d'un principe unique, la propulsion d'une énergie homogène quelle que soit le dispositif formel adopté.

Pour ses qualités spectaculaires et la richesse d'un répertoire plastique infini, le monde de l'art le considère comme un artiste, alors qu'il est architecte et ingénieur.

C'est à l'architecture et principalement aux jeunes architectes que son œuvre, riche d'une centaine de projets en France et à l'étranger, apporte une contribution critique fondamentale.

Hans-Walter Müller témoigne encore de la dynamique culturelle des avant-gardes du XX^e siècle, mais il ouvre aujourd'hui des perspectives inédites.

Architecture autonome qui renverse les relations traditionnelles du bâti avec les milieux de la nature, l'architecture d'Hans-Walter Müller représente sans conteste un capital d'imagination et de réponses aux conditions présentes qui requièrent une architecture mobile, légère, rapide à monter et à démonter et d'une grande efficacité."

Alain Charre, professeur d'histoire et cultures architecturales à l'ensacf

EUCLID INGENIERIE
Bureau d'études techniques bâtiment - tous corps d'état

- * Structure
- * Voiries Réseaux divers
- * Génie climatique
- * Cuisines collectives et buanderies
- * Electricité
- * Economie de la construction
- * H.Q.E. - S.P.S. - S.S.I. - O.P.C.

10, rue Becquerel - BP 123 - 63541 BEAUMONT Cedex
Tél. 04 73 26 79 60 - Fax 04 73 27 68 77
contact@euclid-fr.com - www.euclid-fr.com

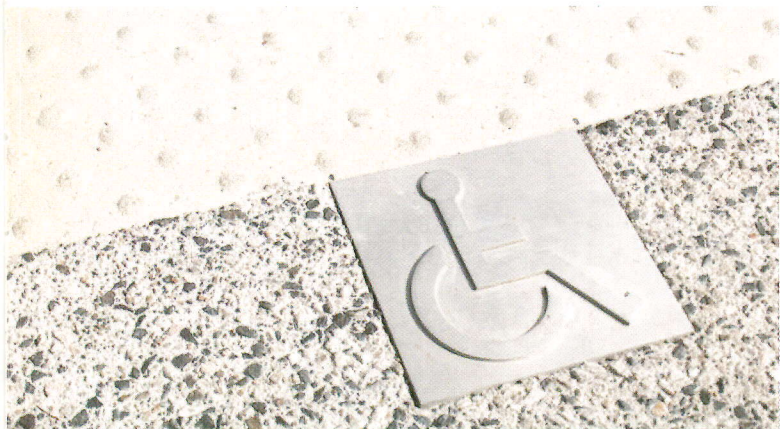


Photo : Christophe Camus

Les chargés de mission "accessibilité" au sein des DDE

Puy-de-Dôme : M. Jean-Pierre Gérard, tél. 04 73 43 19 05

Allier : M. Gilles Coulon, tél. 04 70 48 79 70

Cantal : M. Yoan Cassar, tél. 04 71 45 53 51

Haute-Loire : M^{me} Béraud, tél. 04 71 05 84 05

Claude Hanssen

Coordination

2, rue Camille Desmoulins - 63100 Clermont-Ferrand

♦ Tél. 04 73 36 29 38 ou 06 07 65 74 57 ♦ Fax 04 73 37 95 41

♦ E-mail : c.hanssen@wanadoo.fr

&

TECH-INGENIERIE

François Lepetit

Economiste

2, rue Camille Desmoulins - 63100 Clermont-Ferrand

♦ Tél. 04 73 36 12 85 ou 06 20 33 66 11 ♦ Fax 04 73 36 25 48

♦ E-mail : hanssen.lepetit@wanadoo.fr

Aubière (Puy-de-Dôme)

Envie de sculpture

Aujourd'hui, un signal fort annonce enfin la zone des Ribes, à l'ouest d'Aubière, à la fois industrielle et commerciale, située, comme toutes les autres, dans un environnement difficile. Malgré la cacophonie visuelle, l'absence d'unité, la disparité des couleurs et des volumes, la nouvelle sculpture, imaginée par René Ratelade et Didier Sandrin, respectivement architecte et sculpteur, devrait contribuer à modifier le regard des automobilistes qui empruntent le rond-point, plutôt étroit par rapport à l'importance du trafic, et à changer progressivement l'image de la zone.

L'idée ? Une triple spirale pour créer le mouvement, posée comme une borne au centre du carrefour. Autrement dit, un cylindre haut de 8,50 mètres, composé de disques évidés et

d'intercalaires, en béton de basalte teinté, la surface du disque étant glacée et la couronne passée à l'acide pour obtenir une texture granuleuse. Eclairée la nuit en blanc et bleu, le noyau métallique servant de réflecteur, la sculpture permet plusieurs niveaux de lecture, en fonction de l'éloignement, des matériaux, de l'heure... *"Colonne, sablier, phare, ressort, la sculpture veut susciter une réflexion tant esthétique que technique"*, expliquent les artistes.

Architecte :

René Ratelade
(Atelier d'architecture Relief)
(Ceyrat, 63)

Sculpteur : Didier Sandrin
(Volvic, 63)

Maître d'ouvrage :

Ville d'Aubière / Clermont
Communauté
Mandatitaire : SEAU

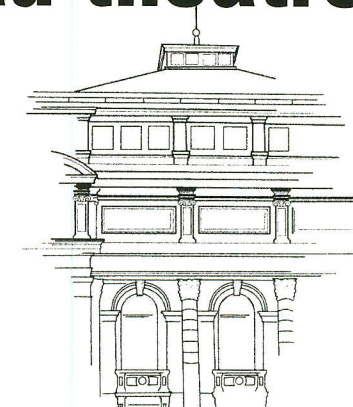
Lever de rideau au théâtre du Puy

Architectes :
Agence Imholz et associés
(René Imholz, Francine Imholz,
Nicolas Paradis, Johan Verrière),
à Trevol (03), et Thierry Algrin,
architecte en chef MH (Paris).

Maître d'ouvrage :
Communauté d'agglomération
du Puy-en-Velay

**Coût prévisionnel
des travaux :**
6,5 millions d'euros HT

Fermé en 2000 par mesure de sécurité, le théâtre à l'italienne du Puy-en-Velay a été inauguré le mardi 19 septembre après plus de deux ans de travaux. Pour l'architecte René Imholz, *"les délais ont dérapé" mais les coûts ont été à peu près tenus.* Une restructuration ambitieuse a notamment permis de remodeler le dispositif scénique de la grande salle (680 places), dont le plateau a été ramené à l'horizontale. Quatre



espaces de représentation se superposent ainsi du haut en bas du bâtiment classé à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, avec le sous-sol dédié au théâtre amateur, un hall café-théâtre en rez-de-chaussée et un dernier niveau, sous la coupole, accueillant des résidences d'artistes.

Sabourin : programme en novembre

Après un premier programme qui n'avait pas donné satisfaction, la société A.P.A.U. (Paris) a fait valider en septembre 2006 un pré-programme pour la réhabilitation de l'ancien hôpital Sabourin qui doit accueillir l'École nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand. Le programme définitif doit être présenté dans le courant du mois de novembre.

Aurillac : extension du village d'entreprises

Le village d'entreprises de Tronquières, développé depuis 1997 par la SEBA 15, société d'économie mixte de la communauté d'agglomération d'Aurillac (Cantal), va s'agrandir avec une quatrième tranche de 1 800 m² (voir *Auvergne Architectures* n° 32, novembre 2003). L'arc de cercle en R + 2 conçu par l'agence clermontoise Sycomore viendra refermer l'espace arrondi défini par les constructions précédentes. La SEBA 15 conservera pour son usage le rez-de-chaussée du nouveau bâtiment, dont les deux niveaux supérieurs seront mis en location ou en vente. Une première dans le village : ce bâtiment est équipé en toiture de 62 m² de panneaux photovoltaïques (voir le dossier Tramway, p. 13). La livraison est prévue pour le quatrième trimestre 2007 ; les études seront alors lancées pour une cinquième tranche venant en surélévation d'un niveau des premiers bâtiments en quart de rond.

Architectes :

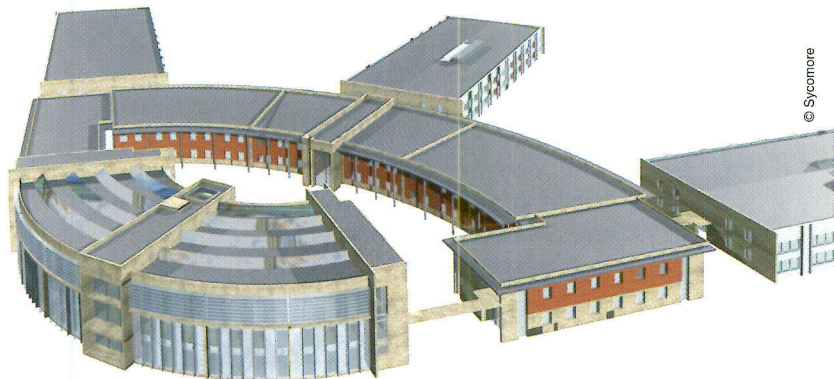
Sycomore GIE
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

SEBA 15

Coût des travaux :

2,4 millions d'euros HT



2 nouveaux ABF dans le Puy-de-Dôme et le Cantal

L'architecte des bâtiments de France Mathilde Lavenu, 40 ans, a succédé le 1^{er} août dernier à Antoine Arminot du Châtellier, qui était à la tête du Service départemental de l'architecture et du patrimoine du Puy-de-Dôme depuis le 1^{er} avril 1984. Après des études à Paris, cette architecte urbaniste de l'État a été en poste dans le Loiret puis, pendant ces six dernières années, dans le Cantal où elle a été remplacée par Lionel Mottin, 35 ans, issu de l'École de Chaillot.



© Bruhat-Bouchaudy

Orcines (Puy-de-Dôme)

Un belvédère pour la récré

L'école primaire de la Font de l'Arbre (commune d'Orcines, au pied du puy de Dôme) a été restructurée et agrandie : les classes de maternelle sont logées dans l'aile neuve au sud, avec trois volumes qui scandent l'alignement sur la rue ; l'école primaire occupe les bâtiments existants rénovés (l'un du début XX^e en pierre de Volvic, l'autre datant de 1985). Les deux pôles s'articulent autour d'un hall d'accueil, l'ensemble entourant une cour qui s'ouvre à l'est sur la chaîne des Puys en surplombant le rond-point du centre bourg du haut d'un mur de pierre : celui-ci forme une façade accueillante, incluant un grand escalier et surmontée du préau posé comme un belvédère face au panorama des

volcans. L'opération menée en site occupé visait quatre objectifs de qualité environnementale (énergie, maintenance, confort acoustique et visuel), notamment grâce à l'organisation des volumes anciens et nouveaux qui protège des vents d'ouest dominants, et à un travail approfondi sur l'éclairage naturel et l'exposition au sud de la plupart des salles de classe.

Architectes :

Bruhat-Bouchaudy, Vichy (03) et Chamalières (63)

Maître d'ouvrage :

Commune d'Orcines ; mandataire : Société d'équipement de l'Auvergne

Coût des travaux :

1,57 million d'euros HT

Un bâtiment en "fond de scène" à l'hôpital d'Aurillac



© Sextant Architecture

L'agence Sextant Architecture va réaliser pour le centre hospitalier d'Aurillac, un nouveau bâtiment en R+4 de 8 150 m² regroupant les services de médecine et de chirurgie. Le projet articule deux corps de bâtiment : l'un sera ancré dans la pente qui caractérise l'ensemble du site ; l'autre, une longue barre transversale perpendiculaire au précédent, s'élèvera juste derrière la chapelle de style roman située au cœur du centre hospitalier. Cette barre, reliée par ses extrémités aux bâtiments voisins de médecine et de long séjour, est conçue comme

une "façade filtre" fournissant une double protection du soleil et des vues pour les chambres d'hospitalisation, tout en créant un "fond de scène" derrière la chapelle, autour de laquelle s'organise l'ensemble des flux de circulation dans le site.

Architectes :

Sextant Architecture mandataire (Clermont-Ferrand, 63), Estival architecte associé (Aurillac, 15)

Maître d'ouvrage :

Centre hospitalier Henri Mondor d'Aurillac

Coût des travaux :

11 millions d'euros HT

clin d'œil

Le cyclope



Chausson

7 h 30. La vitrine du garage Dugat illumine le trottoir gelé de l'avenue Julien où subsistent quelques tas de neige sale. Le petit bigleux est planté dans la flaque de lumière, le nez collé à la vitre et s'accorde 5 minutes de bonheur sur le chemin de l'école. Depuis quelques jours, elle est là, littéralement rutilante, bandante, mais à neuf ans, on ne connaît pas ce mot là et on se fout des filles. Omella Mutti viendra plus tard... Pour le moment, c'est une Ford Mustang cabriolet rouge qui occupe ses rêves, rouge comme une Ferrari mais tellement plus belle avec son cheval chromé au galop sur la calandre agressive de son museau sauvage.

Le petit bigleux prend le volant pour repartir, décapoté, le coude à la portière sous un grand ciel bleu... sur le chemin de l'école, en slalom entre les tas de neige. Virage finement négocié à l'entrée de la place de Jaude vers les Minimes. On change l'affiche du cinéma Capitole : c'est une toile peinte tendue sur un cadre en bois qui occupe tout l'espace entre les portes. De près, c'est moche, ça fait grossier et bariolé, on est trop près pour voir... un peu de recul sur le trottoir et paf, on voit des grosses têtes de cow-boys, un paysage, des chevaux au fond... Ne pas louper le car, le n° 2 qui va à la gare. Le 2, c'est un traître, y va à la gare dans les deux sens, y faut pas se gourer, sinon tu vas à la gare mais pas par la place Deille, par les Salins... Le petit bigleux ne se gourer pas depuis le temps. Passage rapide sous les paulownias... c'est moche comme arbres mais à la Ville, ils aiment bien parce que les feuilles sont vachement grandes et que c'est plus vite ramassé à l'automne. En hiver, c'est tout rabougri et tout noir comme des gens malades et tordus.

Voilà le car. Montée à l'arrière, y a une grosse dame dans sa cabine en verre qui vend les billets. Quand y a pas beaucoup de monde, elle tricote mais à 8 heures moins le quart, ça rigole pas, ça bosse ; il faut avancer vers l'avant et ça tombe bien, c'est là qu'il aime bien être le petit bigleux.

Le car, c'est un Chausson et devant, y a une barre télescopique qui est attachée entre le chauffeur et la porte. Quand la porte s'ouvre, la barre pivote et se rétracte. C'est drôlement rigolo de faire le voyage en posant les bras par-dessus, confortablement accoudé. Des fois, le chauffeur y gueule parce que si on est trop nombreux à s'appuyer, ça coince la barre et la porte.

Le moteur est juste là, à côté du chauffeur, sous une grosse carapace de tôle marron. Ça fait du boucan, le capot tressaute, c'est chaud... Le poste de pilotage est peint en jaune pâle brillant, il y a une pancarte qui interdit de fumer et de cracher (aujourd'hui c'est pas interdit de cracher) et une autre qui défend de parler au conducteur. Celle-là on s'en fout un peu et des fois on lui parle au chauffeur quand il est sympa.

Il y a un autre truc marrant sur les cars Chausson. C'est le tout petit levier de vitesse qui est prisonnier dans une tôle découpée pour retrouver où sont les vitesses. Ça fait comme un H qui serait double à l'intérieur duquel le levier coulisse. Quand le chauffeur change de vitesse, ça fait rien sur le coup mais après, quand le Chausson décide que c'est le moment de changer de vitesse. C'est un peu idiot puisque le chauffeur, y pourrait bien changer de vitesse quand c'est le moment.

Arrivée Place Deille 8 heures moins cinq, arrêt devant la station Esso... Le car démarre dans un nuage de fumée noire. Il faudra attendre ce soir, la Mustang, dix minutes au retour...

Chausson ASH 522

PTAC 14 000 kg

PV 7 930 kg

Longueur 10.30 m

Largeur 2.50 m

Moteur diesel Somua 6 cyl de 150 Ch

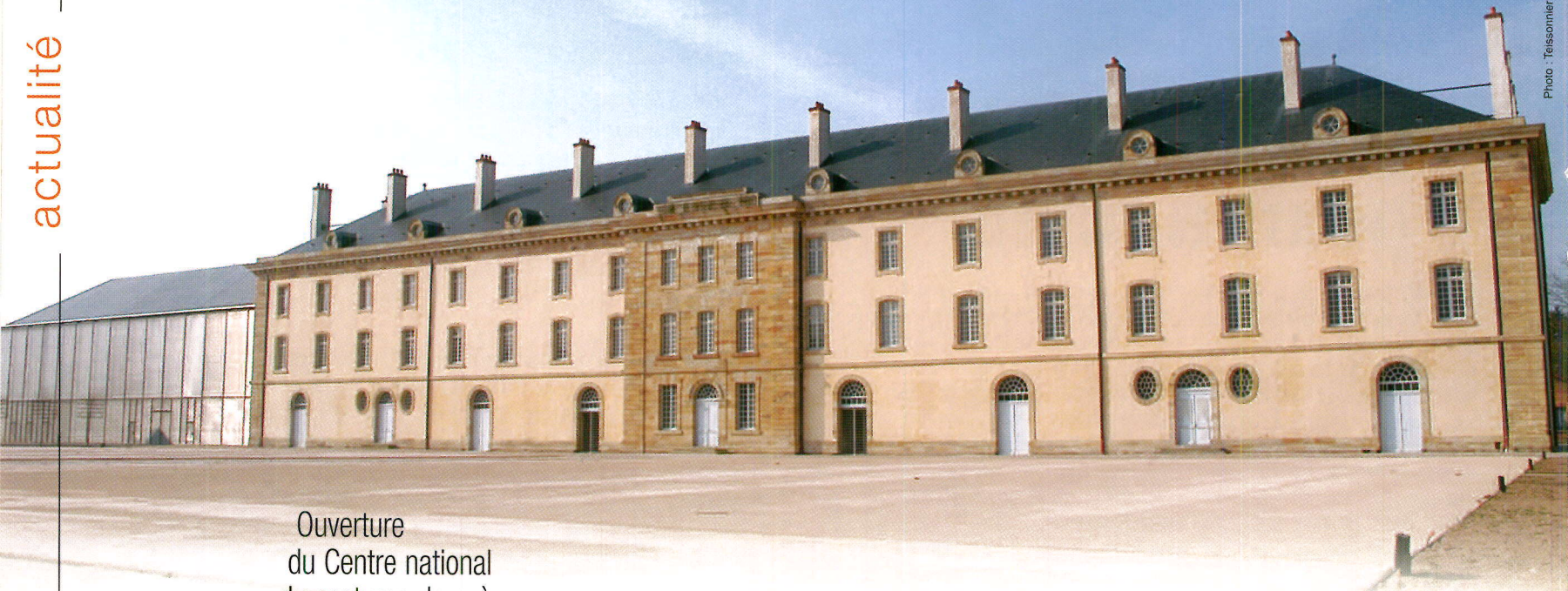
Boîte de vitesse à présélection Renodind

80 places

Dans l'article sur le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, CPIE, paru dans le numéro 40 d'Auvergne Architectures, en juillet dernier, page 13, seule la Ville de Clermont-Ferrand était citée en tant que maître d'ouvrage, alors que Logidôme était mandataire. Dont acte.

Une esplanade disponible pour les manifestations de plein-air. À gauche, le corps de bâtiment neuf, consacré aux réserves, est habillé de textile métallique.

Moulins (Allier)



Ouverture du Centre national du costume de scène

Les habits neufs du

Un projet de dix ans, un chantier de cinq ans : c'est en 1997 que Jean-Michel Wilmotte et Jacques Brudin furent choisis (1) pour la maîtrise d'œuvre du Centre national du costume de scène de Moulins, et en 2001 que commença le chantier de l'ancien quartier Villars, cette caserne de cavalerie bâtie en 1770 sur les bords de l'Allier.

Jeu de lumières sur patrimoine coloré.

Fort heureusement, des premiers travaux de confortement avaient été entrepris bien en amont du chantier, dès 1992, sur la caserne Villars : quoique classé monument historique (pour sa partie centrale), le bâtiment désaffecté depuis 1981 était alors dans un état de dégradation inquiétant. Seconde difficulté, selon l'architecte moulinois Jacques Brudin, "le goutte-à-goutte des financements" n'a évidemment pas accéléré l'avancement du projet, qui ne manquait pas d'ampleur. A la fois lieu d'exposition pour le grand public, de documentation pour les chercheurs et les professionnels,

mais aussi de formation pour les conservateurs et les classes de lycées professionnels spécialisés, le Centre devait d'abord pouvoir accueillir dans des conditions optimales de conservation une dizaine de milliers de pièces provenant des collections de la Comédie-Française (costumes des XVIII^e et XIX^e siècles), de l'Opéra national de Paris (XIX^e et XX^e siècles) et du département des Arts et spectacles de la Bibliothèque nationale de France (XX^e siècle).

Un volume de textile métallique
Dans sa configuration de l'époque, le bâti préexistant ne suffisait pas pour



Photo : Brudin

BETALM
BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES

GENIE CLIMATIQUE - GENIE ELECTRIQUE
SÉCURITÉ INCENDIE - SSI

Cap Sud - 9, rue des Varennes - 63170 AUBIERE
Tél. 04 73 28 88 48 - Fax 04 73 28 88 47
E-mail : BETALM@wanadoo.fr

Membre de la Chambre Syndicale des Ingénieurs Conseils de France

satisfaire à toutes ces missions. L'option fut donc prise de "recréer" une aile démolie dans les années 1980, tout au moins de reconstituer son volume, permettant ainsi, d'une part, d'obtenir au final 5 720 m² utiles (incluant notamment un auditorium, une médiathèque...), et d'autre part de retrouver l'espace de la cour d'honneur de l'ancienne caserne, espace utilisable pour des manifestations de plein air. De plus, grâce à l'abaissement du mur d'enceinte et à la suppression d'une ancienne construction périphérique, le nouveau Centre, visible depuis la rive droite de l'Allier et le pont Régemortes, est donc largement ouvert sur la ville. Cette construction neuve, l'aile des réserves, est dédiée à la conservation des collections dans les meilleures conditions : ce grand bloc de béton est littéralement habillé de mailles de métal. "Par rapport au bâtiment XVIII^e", Jean-Michel Wilmotte a choisi de trancher complètement avec un volume entièrement contemporain, où le textile métallique vient en clin d'œil au contenu. Même si les Monuments

historiques en étaient d'accord, il y avait quand même une certaine inquiétude : on pensait qu'il y aurait des réactions fortes... Or, dans le livre d'or du Centre, personne n'en parle ! Ce bâtiment s'est fait totalement oublier."

Scénographie discrète

Quant à la restauration de la construction d'origine, elle s'est voulue extrêmement respectueuse de l'architecture originelle, suivant en cela les habitudes de Jean-Michel Wilmotte, comme on avait déjà pu le constater en Auvergne avec l'hôtel du département de Haute-Loire, aménagé dans l'ancien hôpital général du Puy-en-Velay (voir *Auvergne Architectures* n° 27, novembre 2001). "La scénographie est très discrète," poursuit Jacques Brudin, "elle se noie dans l'architecture du lieu. Le visiteur voit d'abord les costumes, mis en scène dans une architecture du XVIII^e elle-même mise en valeur avec une grande sobriété." Inauguré le 1^{er} juillet dernier par Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture, et

Une restauration respectueuse des volumes d'origine.



Photo : Brudin

ouvert au public dès le lendemain, le CNCS a reçu plus de 25 000 visiteurs pendant l'été. La présidence de son conseil d'administration a été confiée au grand couturier Christian Lacroix, qui crée également pour le théâtre.

(1) Voir *Auvergne Architectures* n° 19 d'octobre 1998.

Architectes :

Jean-Michel Wilmotte (Paris, 75), Jacques Brudin (Avermes, 03), avec François Voinchet, architecte en chef des Monuments historiques

Maître d'ouvrage :

Direction régionale des Affaires culturelles d'Auvergne

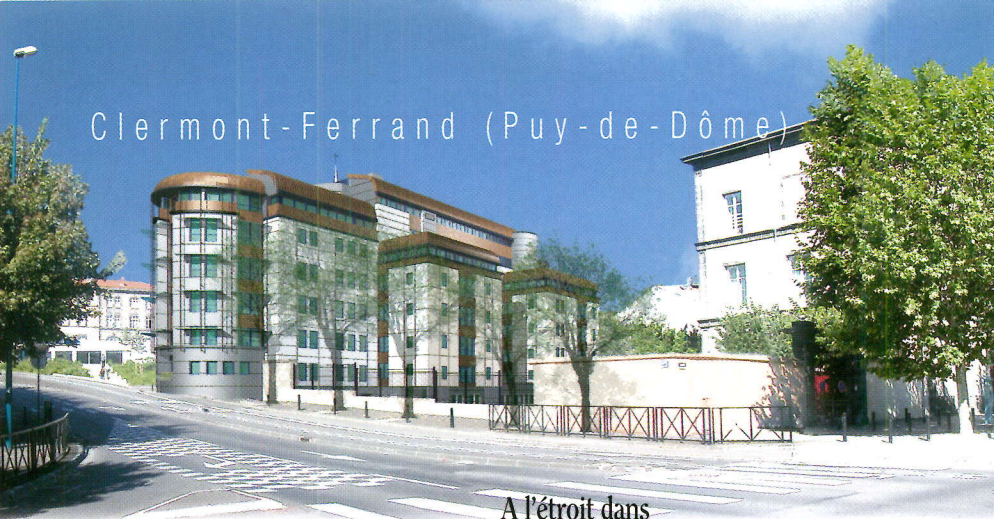
Coût des travaux :

19,8 millions d'euros HT

quartier Villars



Photo : Brudin



A l'étroit dans
les locaux de l'Hôtel

du Département,
le Conseil général
du Puy-de-Dôme
lance un programme
de 150 bureaux
supplémentaires
en limite du cœur
historique
de Clermont,
à l'emplacement
d'anciennes écuries.
Ouverture à la fin
du printemps 2008.

Situé en limite du cœur historique, entre deux carrefours très fréquentés de la ville, et entouré d'édifices du 18^e et du 19^e siècles, ce site est indéniablement stratégique en matière architecturale et urbaine. Avec un SHON de 6 000 mètres carrés, "le bâtiment devra répondre à des contraintes fortes, complexes, voire antagonistes, pour s'intégrer dans l'environnement", soulignent les architectes. Il a fallu tenir compte déjà du tissu urbain : un ancien édifice classé, le lycée Blaise Pascal, les locaux du court-métrage "La Jetée", des maisons d'un étage et des immeubles de neuf niveaux, qui co-existent dans un dialogue difficile.

Dans leur projet, Antoine Morand et Sylvie Tolla devaient mettre en valeur un espace boisé au cœur de l'îlot, traiter la forte déclivité côté ouest, en prévoyant

une paroi "clouée" nécessaire à la tenue provisoire du terrain, terminée en courant de l'été, et rechercher une qualité d'image contemporaine représentative de la collectivité territoriale qu'est le Conseil général. Ils ont prévu la façade d'accueil et l'entrée à l'ouest, donnant sur la place Michel de l'Hospital, en quelque sorte, dans le prolongement de "La Jetée", tandis que les nouveaux bureaux regardent l'espace boisé à l'est. Peu perceptibles depuis la rue en raison des hauts murs qui les entourent, les aménagements mettront en scène "son ouverture visuelle" sur le quartier.

Des phases de transition

Pour intégrer le bâtiment au quartier, les concepteurs ont donc joué sur les volumes et la composition des façades. Place Michel de l'Hospital, le programme prévoit entre trois et cinq niveaux au-des-

Un nouvel ensemble de bureaux en limite du cœur historique

sus du rez-de-chaussée, un effet d'attique pour les niveaux supérieurs, en écho aux lignes horizontales de "La Jetée", avec une transition verticale marquée pour l'entrée. Avenue Carnot, le volume courbe adoucit l'angle de l'îlot et amorce la transition vers le parc, que permet aussi la maîtrise des niveaux, avec deux ailes plus basses se détachant sur le volume principal du bâtiment. Les anciennes écuries et quelques habitations ont d'ores et déjà été démolies, les bâtiments ne présentant aucun élément de valeur particulier qui puisse être conservé.

Around de l'îlot, l'architecture est marquée par une certaine austérité, accentuée par la dominante grise et blanche des façades, la couleur rouge des toitures en terre cuite, avec une particularité récente, celle du cuivre de "La Jetée". Dans leur réponse, les architectes ont préconisé

des façades en pierre reconstituée, des teintes dégradées pour les enduits tournant autour du gris beige et un soubassement en béton lasuré. Avec du cuivre naturel pour la toiture et en façade, comme élément soulignant les attiques et les verticales. A l'extérieur, ils ont proposé un parvis pour les piétons, destiné à réduire les effets de la voirie, dans le prolongement de l'aménagement déjà réalisé en pavés de granit devant "La Jetée", et l'ouverture du parc au public sur l'avenue Carnot.

Architectes :

Antoine Morand, Sylvie Tolla (Dorat 63)

Maître d'ouvrage :

Conseil général du Puy-de-Dôme

Mandataire :

Opac du Puy-de-Dôme

La belle infidèle

Après le départ de l'école des Beaux-arts, que va devenir la Halle au blé, fermée depuis plusieurs années ? Rachetée récemment par le Conseil général pour installer la Maison de l'Innovation, elle viendra renforcer l'image d'un quartier tourné, jusqu'ici, vers la culture et bientôt vers les sciences. Mais l'histoire de ce bâtiment massif et austère, tout en pierre de Volvic, pur produit architectural de l'époque Louis XV, mérite d'être rappelée.

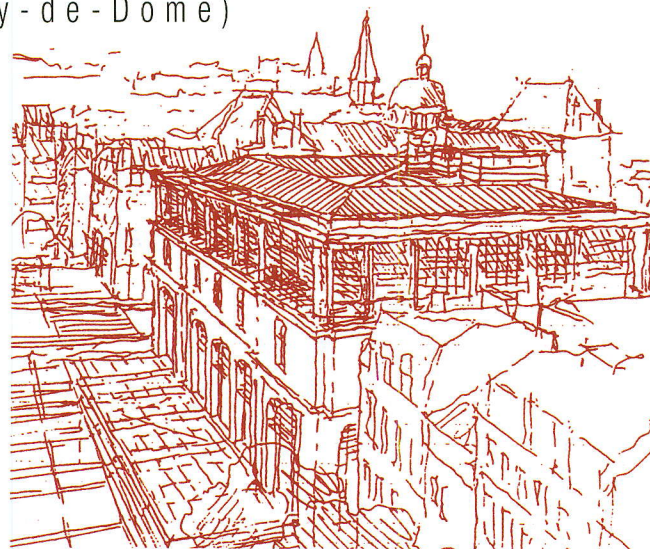
Sa construction, confiée à l'entrepreneur Raimbaux et à l'ingénieur des Ponts et Chaussées Dijon, dura trois ans, entre 1767 et 1769, alors que Bernard de Ballainvilliers était Intendant de la province d'Auvergne. Jusque là, le marché au blé se tenait sur une petite place appelée "Le carrefour de l'échaudée", devenue depuis place Sugny. Représentatif de l'art architectural du XVIII^e siècle, la Halle au blé porte encore aujourd'hui les inscriptions gravées : froment, orge, avoine.

L'école des Beaux-arts. Entre 1823 et 1825, la Halle au blé est alors surélevée d'un étage par l'architecte Ledru et munie de fortes grilles en fer. C'est à cette époque que le commerce des grains est remplacé par l'enseignement des Beaux-arts. Après avoir été une simple section des Beaux-arts, l'école d'architecture est alors créée dans les mêmes locaux puis transférée boulevard Côte Blatin en 1980. Après avoir été annoncé plusieurs fois, un projet d'agrandissement des locaux est décidé par la municipalité clermontoise à la fin de l'année 1999, afin d'accueillir les étudiants dans de meilleures conditions.

Depuis longtemps, tout le monde pensait que l'école devait évoluer, grandir et améliorer son image. Inadaptée à ses missions, il lui fallait prendre de l'ampleur, s'ancrer encore plus dans le quartier et devenir une "devanture de l'art". Le projet présenté par Sycomore (SCP d'architectes Reuillard, Fontvielle) et Architecture atelier (Alexandra Assimacopoulos) est alors

De la Halle au blé à la Maison de l'Innovation

Le projet présenté par Sycomore (SCP d'architectes Reuillard, Fontvielle) et Architecture atelier (Alexandra Assimacopoulos).



retenu (1). La principale modification, qui suscita de sérieuses inquiétudes et même un débat au sein du Conseil municipal, consistait à surélever l'école – pour la deuxième fois – en lui rajoutant un étage supplémentaire en terrasse, entièrement vitré, dans le même esprit que l'Opéra de Lyon.

"Ne pas se donner la liberté en regard de l'histoire, c'est se priver des petits miracles, préviennent les architectes, dans le dossier de présentation. La restauration doit intégrer les modifications du passé et en

même temps anticiper l'avenir". Mais devant les réserves émises à ce moment là par l'Architecte des bâtiments de France et les nombreuses critiques émises ici et là, la Ville de Clermont préféra abandonner le projet et s'orienter vers la construction d'une nouvelle école. L'ancienne Halle au blé passait dans les bras d'une autre collectivité, le Conseil régional d'Auvergne, afin d'y installer le FRAC, Fonds régional d'art contemporain, puis dans ceux du Conseil général, pour accueillir la Maison de l'Innovation, installée actuellement place Delille.

(1) Se reporter au n°23 d'Auvergne Architectures, daté d'avril 2000.



La nouvelle station d'épuration de l'agglomération clermontoise

Les revêtements de façades sont à base de panneaux de bois bakélisés et de bardages polis réfléchissant le paysage alentour.

Aux portes de Clermont, la station d'épuration se situe dans un parcellaire en pleine mutation, où paysages agricole et industriel se côtoient encore avec plus ou moins de réussite. La sucrerie de Bourdon, toute proche, avec ses terrains d'épandage, l'autoroute A75, à partir de laquelle les automobilistes ont une vue plongeante sur la station, et l'aéroport de Clermont-Auvergne n'ont pas simplifié la mission des architectes. Ni les grands rideaux de peupliers d'Italie qui ceinturaient une partie de l'ancien site, ni la multiplication des essences, qui produisait une grande confusion visuelle, accentuée par la diversité des silhouettes, des couleurs et des matières.

S'appuyant sur un constat sans équivoque, le cabinet d'architectes Sycomore a proposé, en octobre 2000, une nouvelle définition des aménagements paysagers de la station : "Il ne suffit plus de "cacher" les éléments parfois disparates mais bien de leur donner un sens. Cette écriture impose un tracé de lignes directrices et de trames le long desquelles se développent les différents équipements". Jusque là, l'ancienne station, construite de manière empirique, offrait comme ligne de force significative l'alignement des cinq bassins de traitement et un aménagement paysagé peu ordonné. Mais le doublement du site impliquait une démarche plus volontaire, à l'échelle du projet, sous forme de plantations prolongeant les volumes bâtis et les bassins.

Une nouvelle "écriture paysagère" a été retenue pour la nouvelle station d'épuration des "Trois rivières" de l'agglomération clermontoise, qui s'étend sur 15 hectares. Visite.

Une composition végétale

A l'image du système parcellaire du tissu rural de la grande Limagne, un véritable quadrillage du site a été mis en place, séparant la circulation des poids lourds de celle des véhicules légers et tenant compte des différents ensembles de pré-traitement / désodorisation, de traitement des boues, des locaux d'exploitation... Cette composition végétale repose sur plusieurs principes : recréer une trame verte qui donne l'idée d'un terrain occupé par des jardins, comme c'est le cas dans les communes alentours, utiliser des essences locales (saule blanc, frêne, peuplier), renforcer l'effet d'écran avec des lignes de bambous géants, dessiner des parcelles garnies de graminées hautes ou de gazon, apporter une touche colorée en plantant des haies de Tamaris et de Lilas, prévoir des plantes grimpantes pour garnir les portiques grillagés qui bordent les bassins.

L'architecture accompagne la technologie de la nouvelle usine dont la capacité de traitement a été portée à 7 300 mètres cubes par heure, soit deux fois plus que pour l'ancienne station d'épuration. Elle met en scène les composants du projet sous forme de volumes simples d'une grande rigueur. "C'est un choix conceptuel que d'affirmer simultanément l'architecture, le paysage et la "forme urbaine" des structures comme appartenant à un même raisonnement, soulignent les architectes. L'habillage spécifique des équipements techniques – le prétraitement – est conçu de façon

à jouer un rôle actif dans l'image du paysage de la station. Par leur échelle, les volumes construits sont ici parfaitement intégrés au tissu paysager. Les revêtements de façades sont à base de panneaux de bois bakélisés et de bardages polis réfléchissant le paysage alentour".

également à l'éclairage, qui doit exprimer, à travers une intensité chromatique différente et des lampes basse tension à haute pression restituant une lumière très blanche, les dimensions et l'échelle du paysage nocturne. Tout en suivant un cahier des charges tech-



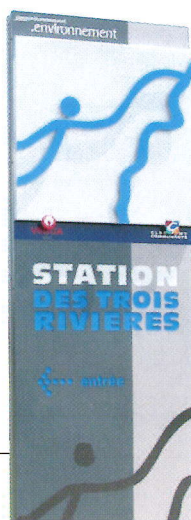
niques précis, pour adapter la station aux nouveaux besoins de l'agglomération, ingénieurs, architectes et paysagistes ont préconisé des solutions adaptées aux exigences actuelles en matière d'environnement, tout en s'inscrivant dans la mémoire du lieu.

Architectes :

Sycomore GIE,
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Clermont Communauté





ASSÈCHEMENT DES MURS

SANS TRAVAUX

mur-tronic

Mur-tronic c'est 30 années d'expérience - Ne vous privez pas de notre savoir-faire

PROCÉDÉ
MUR-TRONIC



Le procédé mur-tronic vous assure :

- Un diagnostic détaillé gratuit
- Le suivi de l'assèchement
- 10 ans de garantie sur les travaux de rénovation
- 30 ans de garantie sur le procédé d'assèchement

A.C.F. Assèchement du Centre France Tél. : 04 73 90 59 59 - Fax : 04 73 27 37 97

● Qualité ● Santé/Sécurité ● Environnement ● Responsabilité sociale

Nos métiers : certification, évaluation de conformité, formation, conseil.

Nos secteurs d'activités : immobilier et infrastructures, énergie et process, industrie manufacturière, télécom et électronique, transport et logistique, agro-industrie, santé, marine, commerce international, aéronautique et espace.

BUREAU VERITAS recrute de nouveaux talents (spécialistes construction, environnement, techniciens...)



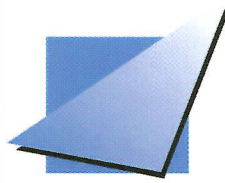
ZI du Brézet
3, rue Kepler
63051 Clermont-Ferrand cedex 2

Tél. 04 73 14 37 50
Fax 04 73 14 37 59
Votre contact : Etienne Auratus



Dans l'intérêt des entreprises et des hommes

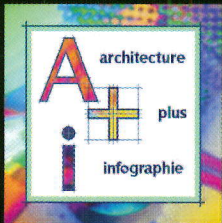
Bureau d'Etudes Techniques



IGETEC

- Génie climatique
- Electricité – Courants forts - courants faibles
- S.S.I.
- Structures
- Economie de la construction
- O.P.C.
- S.P.S.

Siège social : Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Agence : I, rue des Manzats - Z.I. - 63800 COURNON D'AUVERGNE
Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail : accueil@igetec.fr



Modélisation 3D . Image de synthèse . Visite virtuelle



12 rue de Tardières 63100 CLERMONT-FERRAND
tél/fax : 04 73 19 29 00



ITC

INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU
9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1
Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16
E.mail : info@itc-be.fr

- **INGENIERIE**
- **ETUDES TECHNIQUES**
Bâtiments tertiaires
Bâtiments industriels
Ouvrages d'Art
Béton - Béton précontraint
Charpente Acier - Bois
Electricité
Câblages informatiques
- **DIRECTION DE TRAVAUX**

Enseignes Stands Signalétique Véhicules Vitrines Banderoles
Totems PLV Objets pub ...

GDAO

Tél. 04 73 62 62 69
Fax 04 73 62 65 11

Les Pérouses
63540 Romagnat

gdao@wanadoo.fr
www.gdao.fr

Signalez vous



Grâce au tramway, Clermont franchit une étape importante dans son développement. Elle joue, aujourd'hui, en première "division", à côté d'autres grandes villes. Cette étape lui permet d'améliorer son image, son rayonnement et de devenir ainsi plus attractive. Mais au-delà du système de transports innovant, Clermont a pu mener, enfin, une véritable politique d'urbanisme, à l'échelle de la ville. Jamais la cité n'avait réaménagé l'espace urbain avec une telle ampleur.

De Champratel à La Pardieu, en passant par Jaude et les Cézeaux, tous les quartiers traversés ont été repensés, avec l'aide de plusieurs équipes d'architectes. Il ne s'agissait pas seulement de renforcer les transports en commun, mais aussi d'embellir la ville et d'attirer de nouvelles activités. Plusieurs d'entre elles se sont déjà implantées le long de la ligne. Principalement des

bureaux et des hôtels, tels que le Suitehôtel, l'hôtel Ibis, à Montferrand, qui a pratiquement doublé sa capacité, ou la nouvelle résidence hôtelière.

En dehors de la place de Jaude, rendue aux piétons, et des différentes places qui jalonnent la ligne, entièrement réaménagées, comme la place de La Fontaine, à Montferrand, la place Henri Dunant, devant l'entrée du CHU, qui accueille un parking relais souterrain, d'autres mutations sont attendues dans les prochaines années, en particulier, l'ouverture du futur Hôtel du Conseil régional d'Auvergne, à côté du musée d'arts Roger Quilliot, du nouvel hôpital d'Estaing, de la Grande bibliothèque, attendant à la Maison de la culture, et probablement au niveau de l'îlot situé entre les places du 1^{er} Mai et Delille. Une enquête de Denis Couderc et de Michel Joselin (photos de Christophe Camus, sauf mention contraire).

Quand Clermont s'éveille



De Champratel au CHU

Les archis sur la ligne...

La conception de l'insertion architecturale et urbaine de la ligne de tramway a été répartie entre quatre équipes, chacune se voyant confier un tronçon des 14 kilomètres dont le design global – les poteaux de la ligne aérienne de contact, les stations et leur mobilier... – avait été confié à Jacques Dulieu (atelier du Lieu, Nantes). Mais les intentions des architectes n'ont pas toujours pu se concrétiser...

dégager un grand parvis devant les pistes Michelin. Ainsi on générerait de l'espace public urbain, pas simplement de l'aménagement de périphérie. Pour nous, ça restera comme un regret, et je n'assume pas le choix du carrefour tel qu'il a été fait. Cela dit, globalement on ne peut que se féliciter du projet du tramway, qui aujourd'hui n'est plus contesté ; et cette validation revalorise les quartiers, avec le véritable changement de caractère de sites comme la rue du Torpilleur Sirocco. Donc le bilan est quand même positif à l'échelle urbaine."

De Montferrand à la place Delille

L'agence Attica (Paris) était en charge de cette deuxième partie commençant par le boulevard Léon Jouhaux ; le tramway et les voies piétonnes sont placés en position latérale, le long des anciens remparts de Montferrand. La station initialement prévue sur la place de la Fontaine a été placée en amont sur le boulevard, pour traiter la place en véritable porte d'entrée dans Montferrand, en espace ouvert aux circulations "douces". L'éclairage et la végétation y sont plus bas que dans les rues voisines, pour mettre en



Champratel, terminus nord.

Place de la Fontaine, à Montferrand.



Rue Montlosier l'entrée dans le centre clermontois.



Futur visage du front nord de l'avenue de la République.



Changement de paysage à Croix-de-Neyrat.



© CRR architectes

Du terminus nord de Champratel jusqu'au vieux Montferrand

Les architectes François Bouchaudy, Antoine Bruhat et Rayko Gourdon (Chamalières et Clermont-Ferrand) ont travaillé sur des "sous-tronçons" assez homogènes : la rue du Pont de Neyrat, zone plate et peu dense ; puis la rue du Torpilleur Sirocco (1,4 km), avec une première

zone comprenant un hypermarché et des tours de logements, et une seconde zone pavillonnaire, toutes deux d'apparence plus "routière" qu'urbaine.

Les volumes des sous-stations électriques ont été traités en "petites maisons", des clôtures métalliques vertes tout au long du bâti créant une unité graphique assez sobre. L'agencement des végétaux (600 arbres supplémentaires) a permis d'organiser les différents espaces de cheminement piétons ou cyclables, tout en signalant croisements et bâtiments. La réduction du trafic automobile à deux voies accentue le renouvellement profond

du paysage, dans lequel les espaces publics comme le parvis du collège Albert Camus sont fortement mis en valeur. Plus loin, la rue du Dr Bousquet, élargie en mordant sur l'emprise du lycée Brugière, forme un passage plus étroit, presque intime, avant le très large carrefour des Pistes. Ici, le projet initial des architectes, qui prévoyait un aménagement piétonnier en passerelle sur le côté sud, a été sacrifié sur l'autel des restrictions budgétaires suite aux coupes sombres dans les subventions d'État. "Nous avions prévu de traiter ce lieu en carrefour urbain, en croix, avec des feux, en réduisant la place vouée à l'automobile afin de

valeur le front bâti. Sur l'avenue de la République, la proposition des architectes n'a pas été réalisée puisque le tramway est resté en position centrale, comme l'étaient auparavant les voies de bus – toujours pour des motifs d'économies. Après la station des Carmes, devant le siège social Michelin, "l'avenue Couthon a assez belle allure, avec sa dalle béton et ses plantations," conclut brièvement l'architecte Yves Couloume. La place Delille est un peu "piétonnisée" par le tramway qui l'isole du flux de transit automobile est-ouest, détourné sur l'avenue Couthon dans le sens descendant.

Le "tour de ville" de Clermont et le viaduc Saint-Jacques

L'agence AABD (Lyon) est intervenue sur la ceinture du centre ville, souvent dotée d'un double alignement de platanes, puis sur le viaduc Saint-Jacques. C'est sans doute le secteur le plus "valorisable" : c'est ici que la voiture a cédé le plus de place, à Jaude et surtout sur l'avenue des États-Unis, entièrement piétonne.

La rue Montlosier devait être élargie pour dégager et requalifier les anciens remparts à l'aide de lumières et de végétaux, les platanes étant transplantés en recul vers le sud, ouvrant ainsi la possibilité d'une piste cyclable sur le trottoir nord. Mais le piteux état de l'ancien mur de soutènement du XIX^e siècle dégagé lors des travaux a nécessité un nouveau mur de béton armé, d'où une forte réduction de l'emprise. Juste après, l'espace du monument aux morts a été retravaillé, avec une mise en valeur de la base d'une tour des remparts.

Le paysage de la place Gaillard est transformé, avec une redistribution complète de l'espace public puisque l'avenue des États-Unis est piétonne, pavée dans une dominante grise

qui fait également lien entre les deux pentes du jardin Lecoq et du viaduc Saint-Jacques, "un axe très fort qui appartient vraiment au patrimoine clermontois", précise l'architecte Dominique Gautier. Le tram circule en son centre, "balisé" par une lumière plutôt froide à 8 mètres de haut, et des passages piétons sécurisés par un éclairage plus bas. Pour Dominique Gautier, le bilan est en demi-teinte : "Nous étions très intéressés par le besoin de la ville d'affirmer son caractère urbain dans ce secteur historique. Mais la méthode de travail induite par le marché passé avec le groupement Lohr n'était pas bonne : dès ce moment le projet était figé, et il n'a plus bougé qu'à la marge, d'autant que le choix du pneu limitait les options de traitement des sols. La multiplicité des concepteurs n'était pas gênante ; le concours s'est bien passé, et l'on nous a écoutés jusqu'à la phase d'avant-projet. Mais au stade du projet, juste avant la consultation des entreprises, nos dessins n'ont pas été suivis ; on nous prenait pour des jardiniers qui faisaient des plans d'embellissement... Par la suite, nous avons 30 vacations d'une demi-journée, trop peu pour contrôler le travail des

quand même été courageuse pour affirmer ses choix de réduction de la place de l'automobile : là-dessus, bravo !"

De Saint-Jacques à La Pardieu

Ce secteur aux ambiances très contrastées et bien distinctes du reste de la ville commençait par un carrefour "100 % routier", la place Henri Dunant, où l'agence Ilex (Lyon) visait à "étendre l'urbanité" jusqu'à l'hôpital. Suivaient deux zones très dissemblables, l'une trop large – les boulevards – et l'autre pas assez, une zone pavillonnaire... Sur le campus des Cézeaux, tout restait à faire en termes d'urbanisation. Pour atteindre ensuite La Pardieu, le tracé était largement dissocié de la voirie, tout en coupant plusieurs boulevards à forte circulation. En 2003, l'architecte Martine Rasclé annonçait plusieurs axes du travail à développer : "Plus on s'éloigne du centre-ville, plus on doit faire du lien urbain. De plus, il faut organiser et mettre en scène les différentes fonctions urbaines avec des matériaux évoquant l'architecture du centre. Troisièmement, faute d'architecture, comme sur les grands boulevards, la notion de façade-à-



Place au vélo, entre les boulevards De Gaulle et Mitterrand.

Boulevard Claude-Bernard, en haut du viaduc Saint-Jacques.



Halte près du parvis des facultés.



Avenue des États-Unis, "Tout-piéton" !



sobre afin de ne pas écraser un environnement bâti assez coloré. De même, la place de la Pucelle bénéficie d'effets de matières au sol qui laissent en évidence son architecture géométrique.

Après la place de Jaude, les boulevards Charles-de-Gaulle et Mitterrand font place à une vraie promenade cyclable et piétonne aux sols traités en teintes blondes. Le tram passe en position latérale pour arriver devant la Maison de la Culture. Vers les facultés, la station est en amont du carrefour, afin de faciliter la liaison symbolique entre les facultés de droit, de lettres et l'école Fénélon : un vaste parvis est créé

entreprises. Un tram, c'est d'abord une infrastructure ; nous devons justement gommer cet aspect pour l'insérer en douceur, et les architectes et paysagistes doivent être vraiment très présents sur la mission de maîtrise d'œuvre. Et en l'occurrence, la maîtrise d'œuvre, la gestion du projet, c'était une "usine à gaz"... Place Gaillard, par exemple, c'était un projet fort, mais qu'il fallait tenir dans la précision du dessin, du nivellement ; il a perdu en force, en qualité de finition, avec des emmarchements pas assez marqués, notamment. On aurait voulu des lignes très pures, et c'est un peu mollasson... Cela dit, la Ville a

façade n'a pas de sens ; il faut alors redéfinir un volume en conservant tout ce qui peut constituer une troisième dimension – différence notable avec les trois secteurs précédents. D'où le choix de typer fortement la ligne avec du végétal qui rougira à l'automne, retrouvant ainsi la dominante "fleur de lave" là où on ne la voit pas très bien, afin de perpétuer la mémoire du tramway avant et après son passage..." Ce dernier secteur ne sera mis en service qu'à l'automne 2007.

Le nouveau tram en dates

1976

Création du Syndicat mixte des transports en commun (SMTC) qui remplace le Département du Puy-de-Dôme dans son rôle d'Autorité organisatrice des transports en commun (AOT) pour l'agglomération clermontoise.

1977

Création des premiers couloirs de site propre pour les transports en commun sur la rue Montlosier et l'avenue des États-Unis.

1982

Création de la société anonyme d'économie mixte T2C, dont le SMTC est l'actionnaire majoritaire, et à laquelle est confiée l'exploitation des transports en commun de l'agglomération.

1985

Mise en service à Nantes du premier des "nouveaux tramways français".

Début des années 1990

Lancement des premières études pour un nouveau tramway clermontois.

Juin 1996

Premier appel d'offres du SMTC pour un matériel roulant de type tramway, sur fer ou sur pneus ; le matériel sur fer de GEC Asthom est choisi en octobre. En novembre, suite à la demande de la société Michelin de favoriser la réalisation à court terme d'un tramway roulant sur pneumatiques, le SMTC décide de ne pas donner suite à cet appel d'offres. Roger Quilliot succède à Jean Maisonnnet à la tête du SMTC.

1997

Deuxième appel d'offres sous forme de concession de service public (marché global incluant le matériel roulant et la réalisation de la plate-forme de roulement).

Janvier 1998

Le groupement d'entreprises SPIE Batignolle-ANF Industries-Bombardier, qui propose une formule sur pneus, est lauréat.

Février 1998

Le Tribunal administratif invalide le deuxième appel d'offres, sur plainte du lauréat du premier.

Février 2001

Lancement d'un nouvel appel d'offres, sur performances et dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage publique assurée par le SMTC qui précise clairement le choix exclusif du pneu.

14 décembre 2001

Le lauréat est le groupement constitué par Lohr Industries (Strasbourg) avec Cegelec et Vinci pour le matériel roulant et la réalisation de la plate-forme de roulement. Le bureau d'études Ingerop se voit confier la maîtrise d'œuvre des aménagements hors plate-forme (le "façade-à-façade").

Mars 2002

Le SMTC vote un budget de 290 millions d'euros (hors taxes) pour une ligne de 14 km.

2003

L'État annonce la forte réduction de sa participation à plusieurs budgets de transport collectif en France, dont celui du tramway clermontois : il ne versera au total que 12 millions d'euros sur les 63 millions escomptés. La différence sera partiellement compensée par les collectivités locales (Région d'Auvergne, Département du Puy-de-Dôme, Clermont Communauté).

Avril 2004

Début du chantier après un certain nombre de travaux préparatoires, notamment des déviations de réseaux.

14 octobre 2006

Inauguration du nouveau tramway.

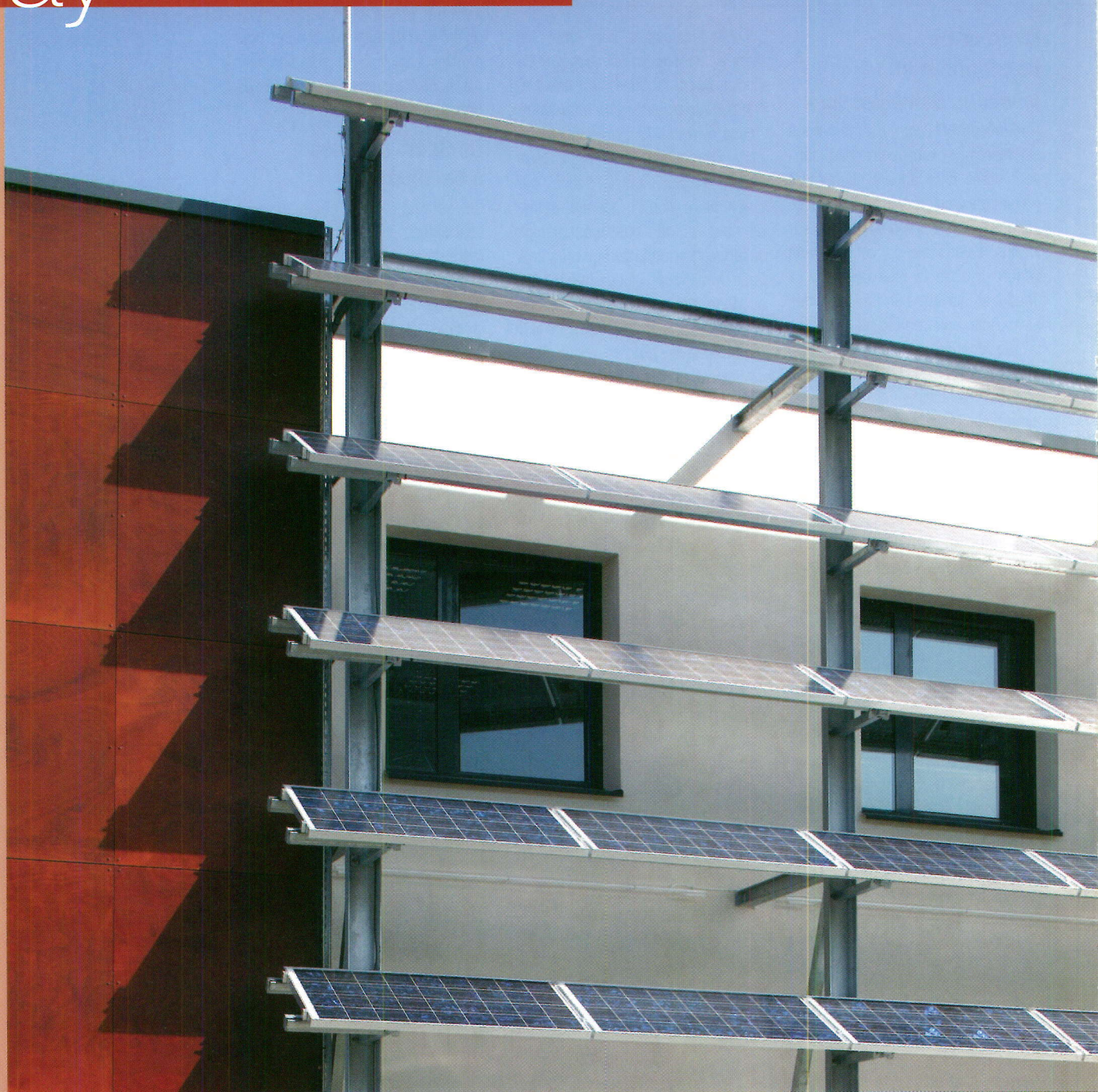
2007

Ouverture prévue de la portion sud ; un prolongement est prévu au nord, vers le quartier des Vergnes, dans les années suivantes.

1 500 m² de capteurs photovoltaïques

Parmi tous les équipements publics de France, c'est la plus grande centrale photovoltaïque : avec 1 500 m² de panneaux de capteurs, le centre de maintenance de Champratel doit pouvoir atteindre la performance de 150 kWc – pour "kilowatt-crête", c'est-à-dire une puissance de 150 kW dans les conditions d'ensoleillement maximal, au zénith et sans nuage. La production annuelle attendue est de l'ordre de 150 000 kWh (kilowatt/heure), ce qui correspond à peu près à 1 % des besoins annuels en énergie de traction du tramway.

Bien sûr, le tramway ne va pas rouler à l'énergie solaire, ce qui mettrait les transports en commun à la merci du moindre aléa climatique... Mais l'affaire n'en est pas moins rentable, et elle l'est même davantage ! En effet, selon le plan gouvernemental de promotion des énergies alternatives, l'électricité ainsi produite est vendue à EDF à un tarif avantageux, supérieur à celui auquel est achetée celle qui alimente le tramway : 0,30 € le kWh. Un second tarif encore plus intéressant (0,50 €) est accordé lorsque les panneaux photovoltaïques ont fait l'objet d'une intégration architecturale. En l'occurrence, 84 % des panneaux sont installés sur la toiture-terrasse, où ils sont inclinés à 45 ° ; mais 16 % sont installés en brise-soleil, et donc intégrés à l'architecture. La production électrique sera donc achetée pour 84 % au tarif de base, et pour 16 % au tarif de 0,50 € le kWh, soit un total proche de 50 000 €. ... s'il fait beau ! D'autre part, 39 m² de panneaux thermiques équipent également le centre de maintenance, qui doivent permettre d'assurer les besoins en eau chaude sanitaire du bâtiment et du personnel. Le SMTC a réalisé cet équipement avec le soutien technique de l'Adhume, agence locale des énergies créée par la Ville de Clermont-Ferrand pour les collectivités et professionnels, et avec le bureau d'études spécialisé Hespul (Villeurbanne), pour un coût de 820 000 €. Le retour sur investissement est attendu dans un délai de 15 ans, la durée de vie de l'équipement étant estimée entre 25 et 30 ans.



Champratel

Le centre de maintenance du tramway

Une image de haute technologie

À une époque où l'architecture industrielle constitue l'image de marque des sociétés, le centre de maintenance du tramway pouvait d'autant moins échapper à cette règle que le tram est aussi un vecteur d'images et un instrument de renouvellement urbain, comme ont pu le constater toutes les villes qui se sont dotées de ce nouvel outil de transport. Cet équipement public de haute technologie s'inscrit dans la nouvelle politique des transports clermontois.

Architectes :
Douat, Harland et Associés
(Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage :
Syndicat mixte des transports
en commun de l'agglomération
clermontoise.

"L'architecture du Centre découle des contraintes du site, du programme et d'une volonté d'inscrire le bâtiment dans une démarche de développement durable", rappelle le cabinet d'architectes DHA. A la manière d'un signal, le hall de maintenance ressemble à un

**Avec 1 500 m²
de panneaux
de capteurs,
le centre
de maintenance
de Champratel
doit pouvoir
atteindre
la performance
de 150 kWc.**

"vaisseau", surmonté de grands mats à haubans qui portent la toiture, afin de rappeler les tribunes du stade Gabriel Montpied, toutes proches, et trouver une cohérence avec les gabarits des immeubles voisins, tout en respectant les contraintes fonctionnelles liées à l'entretien des véhicules.

En prévoyant sur le toit du dépôt une multitude de panneaux de cellules photovoltaïques couvrant au total une surface de 1 500 mètres carrés – la plus grosse opération solaire sur des bâtiments publics en France –, le maître d'ouvrage a permis la production de 150 kilowatts, équivalente à la consommation d'une ville de 3 000 habitants. Cette démarche traduit bien le souci permanent de développement durable du Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération clermontoise. "Ainsi le Centre de maintenance s'intègre dans un site bâti et paysagé tout en s'affirmant comme un équipement public reflétant une logistique de pointe".

(*) Se reporter au numéro 35 d'Auvergne Architectures, daté de décembre 2004.



Son gabarit et ses lignes respectent le bâti alentour.

Axe République

Suitehôtel conçu comme un "hôtel d'affaires"

Doté de 91 chambres, le Suitehôtel, situé sur l'axe République, répond aux exigences d'un quartier en plein bouleversement, affirmant de plus en plus sa vocation tertiaire. Il s'impose dès lors comme un "hôtel d'affaires", conçu selon un nouveau concept hôtelier développé par le groupe Accor, mettant l'accent sur la diversité de fonctions des chambres. Elles offrent, en effet, deux espaces bien distincts, à l'image d'une suite, un espace pour la nuit et un autre servant à l'accueil, au bureau, au dîner...

Le principe architectural est classique. A l'intérieur, un plan type a

été arrêté pour tous les hôtels de la chaîne. En dehors du rez-de-chaussée à l'image des grands hôtels, le Suitehôtel se fond dans l'urbanisme de l'avenue de la République, son gabarit et ses lignes respectant le bâti alentour. La façade, claire, colorée et lumineuse la nuit rappelle les services qu'offre l'hôtel ainsi que sa fonction d'accueil.

Architectes :

Douat, Harland et Associés (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Groupe Accor

Photo : Christophe Camus

© Groupe 6

Petite histoire du premier tramway clermontois

En 1858, un tout premier projet de tramway est lancé par M. Boyer-Bardy qui envisage de créer 15 km de voie ferrée pour relier Clermont à Riom par des voitures à traction hippomobile... Pendant près de 30 ans, pas moins de neuf autres projets surgissent, qui s'intéressent plutôt à une liaison Clermont-Royat, voire Montferrand-Royat. Mais tous avortent, et les élus locaux se désolent... C'est en 1887 que l'entrepreneur lyonnais Jean Claret dépose une demande de concession, laquelle lui est accordée l'année suivante pour une durée de 50 ans. À la place des locomotives à vapeur prévues dans son premier projet, Claret introduit le principe de la traction électrique par caténaire, un procédé très novateur déjà utilisé en Suisse sur la ligne de train Montreux-Vevey. La famille Claret restera impliquée dans l'exploitation des transports en commun de l'agglomération clermontoise jusqu'en 1983. Le 7 janvier 1890, le premier tramway électrique de France entre en exploitation sur la ligne Montferrand-Jaude. La même année, le réseau s'étend d'une part jusqu'à Royat, d'autre part jusqu'à la gare ferroviaire. En 1895, la "ligne de la Pyramide" est mise en service ; elle dessert le plateau central de Clermont-Ferrand. Le réseau s'étendra progressivement jusqu'aux Salins, à Fontgiève, à Aubière, à Beaumont et Ceyrat, ainsi que jusqu'au dépôt du chemin de fer du Puy-de-Dôme situé sur l'avenue du Limousin ; également concédé à Jean Claret, ce train a fonctionné de 1907 à 1926. Les premiers autobus apparaissent en 1922 pour compléter le réseau de transport en commun. Ils sont de plus en plus appréciés pour leur souplesse d'utilisation et leur confort, alors que le tramway, réputé bruyant, se laisse de plus en plus souvent coincer dans les embouteillages, au fur et à mesure du développement de la circulation automobile. En 1949, on supprime la ligne de tramway d'Aubière, et en 1955 la ligne Montferrand-Royat qui sera désormais le domaine des tout nouveaux autobus Chausson. Le 10 mars 1956, le tram n° 44 quitte Ceyrat pour Beaumont et Jaude où sont débarqués les derniers voyageurs. Et le 15 mars 1956 à 0 h 10, le dernier tramway fait un tour d'adieu sur la ligne Gare-Salins-Jaude-Gare avant de rejoindre définitivement le dépôt de Montferrand...

Estaing

Nouvel hôpital Estaing le dos à la ligne

(1) Voir aussi Auvergne Architectures n° 33 et 36.



© Groupe 6



C'est un des grands projets qui structurent la ville en général – c'est bien le moins pour un hôpital de 530 lits, soit 70 000 m² de surface utile sur un site de 14 ha –, et en particulier cette "rive sud" un peu délaissée de l'avenue de la République : jusqu'à ce projet du NHE (pour "Nouvel hôpital Estaing", une appellation sans doute provisoire), c'est sur son côté nord que se concentrait l'essentiel de la rénovation urbaine du quartier, reliant enfin les deux centres anciens de Clermont et Montferrand.

Le chantier a démarré en avril dernier, et les grues s'y élèvent depuis peu ; environ 500 pieux de fondation vont être posés, et les travaux se prolongeront jusqu'à la fin 2009. "Le projet (1) a été imaginé par rapport à ce quartier, comme un catalyseur : son architecture répond à un enjeu urbain important", commente Antoine Buisseret, architecte chef de projet à l'agence Groupe 6 : "C'est un bâtiment à l'échelle urbaine, avec son parvis de long et 10 de haut..." Seul problème : le NHE tourne le dos au tramway...

Le vaste parvis d'entrée, surmonté d'un auvent devenu l'image emblématique du projet, sera en effet situé à l'angle le plus éloigné de l'avenue – soit à presque 500 mètres de la plus proche station de tram. Dans ces conditions, les usagers préféreront peut-être se rendre au NHE en voiture, et les 900 places de parking prévues risquent de ne pas y suffire... En fait, l'insertion urbaine du NHE serait bien plus satisfaisante si se concrétisait le projet d'une ouverture vers le quartier Saint-Jean qui passerait sous les voies ferrées toutes proches, déjà étudiée par l'agence d'urbanisme Clermont Métropole. Une telle liaison pourrait s'inscrire dans la perspective de la future deuxième ligne de tramway...

Architectes :

Groupe 6 : Michel Raffin, Yves Pervier, directeurs de projet, Antoine Buisseret, chef de projet (Grenoble, 38)

Maître d'ouvrage :

Centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand

Coût des travaux :

138,5 millions d'euros (valeur novembre 2005)



Stade Marcel Michelin

La maquette du futur stade.

Essai réussi

Le futur stade deviendra un lieu de vie parfaitement intégré dans le quartier de la République, en plein renouveau. Avec un objectif : faire du parc des sports un endroit vivant toute l'année et non plus seulement les jours de match.

“La modernisation du stade Michelin offrira aux sportifs, à leurs supporters et aux partenaires, des équipements adaptés à l'évolution du club de rugby ASM Clermont-Auvergne entré dans l'ère du professionnalisme”, souligne Jacques Pineau, directeur général. Un tel outil est devenu indispensable, aujourd'hui, à tous les clubs de haut niveau”. Nous sommes loin du modeste terrain de sports bordé par des gradins en bois, créé en 1912, par la manufacture de pneumatiques Michelin, qui accueillait alors diverses disciplines. Sa capacité d'accueil avait été largement augmentée à la fin des années 60, puis en 1973, à la faveur de rénovations, et en 1998, avec l'installation de la tribune Est.

D'un montant de 12 millions d'euros, ce projet baptisé “Campus” et confié à l'architecte Denis Ameil (*), qui a déjà réalisé la tribune est et le parvis, devrait être terminé en novembre 2007. Commencée en juillet dernier, la première tranche des travaux concerne le bâtiment nord du stade, situé côté Cataroux. Là, seront concentrées toutes les infrastructures à vocation sportive. Une salle de musculation et un pôle médical seront aménagés notamment au rez-de-chaussée, tandis que les bureaux du staff sportif et médical seront installés au premier niveau, de même que le logement du gardien. Au-dessus du bâtiment, une tribune couverte de 2 000 places remplacera l'actuelle tribune sud, qui sera démontée en fin d'année, un mois avant la fin de la première phase du chantier, prévue en janvier 2007.

(*) Se reporter aux numéros 21 et 22 d'Auvergne Architectures, datés de juillet et décembre 1999.

De forme oblongue

Sur son emplacement, un bâtiment neuf offrira au club et à ses partenaires un superbe outil, tout entier consacré à l'événementiel, dont une salle de réception de 900 mètres carrés pour accueillir les “avant” et les “après” matchs, autant de manifestations appelées à se développer. Au dessus, une galerie d'une superficie équivalente s'ouvrira sur 678 places VIP situées en surplomb du terrain, et au dernier niveau, seront aménagés, à l'attention des partenaires du club, dix-sept salons (pouvant accueillir de 10 à 30 personnes), ouverts sur 240 sièges supplémentaires. C'est à cet étage, également, que sont prévus les bureaux du club, regroupés actuellement dans les bâtiments préfabriqués. Au total, la capacité du nouveau parc des sports passera à 15 000 places, contre un peu moins de 14 000 aujourd'hui. Parallèlement à

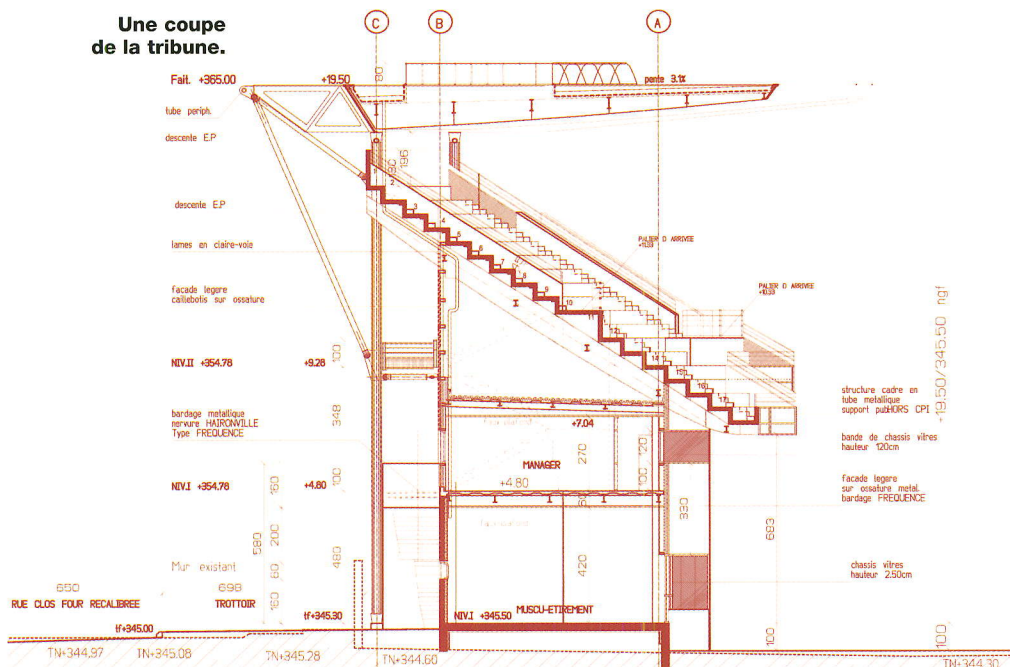
Architecte :
Denis Ameil
(Chamalières, 63)
Maître d'ouvrage :
ASM Clermont
Auvergne
Maîtrise d'ouvrage délégué :
ADDIM

l'organisation de réceptions dans les futurs salons du bâtiment sud, le projet “Campus” prévoit encore, au niveau du parvis, une structure de 2 000 mètres carrés, construite au-dessus d'un parking de 120 places, dédiée aux commerces et aux services.

L'ensemble du projet s'inscrit dans une composition circulaire, amorcée à l'occasion de l'aménagement du parvis et du parking, et intègre les tribunes existantes. “Les deux nouvelles tribunes ferment ainsi l'espace pour délimiter une enceinte dont l'image et la forme oblongue rappellent la géométrie emblématique des arènes”, explique Denis Ameil. Cette disposition permet une proximité très forte des spectateurs avec le terrain et le jeu”. Adossé à la rue du Clos Four, le bâtiment nord décline des éléments d'architecture de la tribune est, dans un souci de cohérence : les escaliers, de la couverture, la structure métallique et les échancrures en haut des gradins.

Au sud, les salons et la galerie, rythmés par les gradins, s'ouvrent sur l'aire de jeu, par une transparence totale des façades. Des éléments d'animations – écran géant, projection... – pourront être mis en place dans la partie supérieure sous l'auvent et la structure. La disposition des circulations verticales et des services à chacune des extrémités permettent la flexibilité et la modularité des espaces intérieurs. Du côté de l'avenue de la République, la longue façade courbe du bâtiment, composée de lignes horizontales en aluminium, est animée par l'alternance de panneaux en verre opaques et transparents. “A travers une architecture sobre, lisible et fonctionnelle, le projet “Campus” exprime le dynamisme, la pérennité et le rayonnement du club, affirme l'architecte. Il constitue un espace de respiration, d'animation et de rencontres pour l'ensemble de l'agglomération”.

Une coupe de la tribune.



ZAC République

Logements avec vue sur la ligne

La création, par la Ville de Clermont-Ferrand, de la ZAC République visait à stimuler la restructuration globale du secteur de l'avenue de la République. L'OPAC du Puy-de-Dôme y construit des logements locatifs (167) ou en accession (67, commercialisés au prix moyen de 2 300 euros TTC le m², garage compris), mais aussi des surfaces commerciales et tertiaires : elles représenteront 6 800 m² en rez-de-chaussée et étages dans le futur immeuble en R+6 sur le front de l'avenue, qui sera ultérieurement prolongé par une opération de promotion privée.

Sur le plan urbain, elle implique aussi la création d'une voie nouvelle en bordure (la rue Toussaint Louverture, qui relie l'avenue à la rue du Clos Four), et d'une véritable rue piétonne publique, à peu près parallèle à la précédente, qui traversera le cœur de l'opération aménagée en jardin. Dans ce "morceau de ville" tout neuf et très dense, les architectes Hervé Charletty et Philippe Moinard soulignent la volonté forte du maître d'ouvrage en matière de qualité environnementale, même si les toitures n'ont finalement pas été végétalisées : l'eau de pluie est en partie récupérée ; 30 à 40 % de l'eau chaude sanitaire doit être fournie par 250 m² de capteurs solaires couplés à la chaufferie centrale ; les espaces extérieurs seront piétons, paysagés et en grande partie perméables (voir Auvergne Architectures n°33).

Photo : Christophe Camus



Un projet qui a fait le choix de "l'hyperdensité", avec un gros travail sur les orientations des 167 logements.

Architectes :

CRR Architectes associés (Clermont-Ferrand, 63), Jacques et Philippe Moinard (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

OPAC du Puy-de-Dôme et sa filiale Clerdôme pour les logements en accession et les surfaces tertiaires

Coût des travaux :

18,5 millions d'euros HT, plus les aménagements (1,8 million d'euros, coût global TTC)

Atrium République

L'atrium République accompagne le développement tertiaire du quartier

Situé dans un quartier en plein essor, directement desservi par le nouveau tramway, l'Atrium République accompagne le développement tertiaire du secteur. Proche du site de production des usines Michelin, l'immeuble, d'une surface totale de 5 500 mètres carrés, reflète une connotation industrielle spécifique au quartier. Son architecture se caractérise par de

grandes surfaces vitrées et rythmées dont la transparence laisse entrevoir l'animation des lieux. De larges auvents maîtrisent l'ensoleillement et l'apport de lumière naturelle dans un souci de confort. Conçu comme un véritable lieu de vie, l'Atrium République offre un espace d'accueil et de rencontre par le biais d'un restaurant inter-entreprises.

Architectes :

Douat, Harland et Associés (Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Quantum Développement



ANRU : après le tram, 5 ans de travaux...

L'opération de renouvellement urbain lancée sur l'agglomération clermontoise est de moindre ampleur que le chantier du tramway, dont elle va en quelque sorte prendre la suite pour l'aménagement des quartiers nord ; mais elle représente néanmoins un investissement total de l'ordre de 57 millions d'euros. Elle est portée par Clermont Communauté et les Villes de Clermont-Ferrand et Gerzat, en accord avec l'ANRU (Agence nationale de renouvellement urbain). Elle va se dérouler jusqu'en 2011 dans les quartiers clermontois de Champratel, Saint-Jacques, Croix-de-Neyrat, Les Vergnes et La Gauthière, et dans le quartier du Patural à Gerzat, en liaison étroite avec les bailleurs sociaux présents sur l'agglomération. Le projet prévoit la démolition de 623 logements, le même nombre de logements étant reconstruit pour les deux tiers sur la commune de Clermont et pour un tiers sur le reste de l'agglomération. Trois cents autres logements doivent être réalisés, destinés à la location ou l'accession sociale à la propriété. D'autre part, 2 800 logements doivent être réhabilités et 3 635 bénéficieront de travaux de résidentialisation. Des équipements et espaces publics complètent ce programme, avec de nombreuses mesures de soutien au développement économique et à la création d'emplois.

Opérations de construction et réhabilitation prévues d'ici 2007 :

SCIC Habitat Auvergne et Bourbonnais va réhabiliter 310 logements à La Gauthière et aux Vergnes (travaux à partir de 2007 ; architectes : Jean-Paul Cristina, Jean-Marc Béraud).

L'OPAC du Puy-de-Dôme prévoit la construction de 126 logements sur 6 opérations à Clermont, Gerzat et Pérignat ; la transformation de logements et de caves en locaux d'activités sur l'immeuble Le Panoramic, et un programme de logements dans le même quartier de Croix-de-Neyrat ; des travaux de réhabilitation au Patural (Gerzat).

Logidôme prévoit, du début 2007 au début 2009, la réhabilitation d'un total de 571 logements sur le quartier Saint-Jacques (architectes : Jean-Paul Cristina / Mouraire-Ressouche-Foury-Roul) ; la reconstruction sur le même quartier, après démolitions, d'un total de 104 logements (21 dans la résidence Le Garden, architectes Mouraire-Ressouche-Foury-Roul ; 36 dans la résidence Doisneau, architectes CRR associés ; et 47 dans trois autres opérations dans la rue Sévigné et allée des Capucines, architectes non déterminés) ; et enfin la reconstruction 94 logements (48 rue Viviani, architectes AUREA ; 25 à Nohanent, architecte J.-P. Cristina ; 11 à Beaumont, architecte Armando Alves ; 10 à Romagnat, architecte non déterminé).

Auvergne Habitat va créer 78 logements sociaux à Clermont et Lempdes (architectes : Vigneron, Gaillard, Cristina, Magnier) et 43 à Thiers (architectes : Moinard, Chabrier) ; vont également être réhabilités 533 logements à Clermont (quartiers Croix-de-Neyrat et La Gauthière ; architectes : Chevaleryrias, Moinard, Grespan), ainsi que ceux des immeubles n° 14-16 rue de Flamina (Champratel ; architecte : Léaud) et 1 à 10 place Bergson (Saint-Jacques ; architecte : Cristina).



Saint-Jacques

Il y a un peu plus de deux ans, la place Henri Dunant, face au CHU, n'était qu'un vaste giratoire. Le tramway passant par là, elle est devenue rectangulaire et piétonnière, avec un parking souterrain de 430 places, un immeuble en cours de réhabilitation, boulevard Claude Bernard.

Architectes :
Marc Faget
et Dominique Gendre
(Clermont-Ferrand, 63)
Maître d'ouvrage :
Logidôme

Le quartier se prépare à accueillir le tramway

L'étude initiale portait sur les mesures à prendre pour relancer le centre commercial, susceptible d'être repris par une nouvelle enseigne, et améliorer son image, réorganiser le système de stationnement, les espaces verts et l'accès aux logements collectifs, propriété de Logidôme. Des petites surfaces de vente organisées autour d'un patio central et d'une circulation commune, il n'en subsiste plus aujourd'hui qu'une seule, une agence bancaire. Le même constat concerne les commerces en pied d'immeuble. Il reste seulement un bureau de tabac, côté boulevard Claude Bernard, une pharmacie et un salon de coiffure.

Dans la réponse architecturale, apportée par Marc Faget et Dominique Gendre, les espaces extérieurs et les stationnements, inexistantes jusqu'ici pour l'activité commerciale, seront réorganisés, avec la création de places réservés aux commerces et un contrôle des accès. En prévoyant l'ouverture des boutiques en pied d'immeuble en direction de la place Henri Dunant, les concepteurs espèrent relancer le commerce dans un quartier qui en manque. D'autant plus que l'arrivée du tramway sur une place réaménagée, devenant

ainsi un espace de qualité, favorisera sans aucun doute les activités. Leur agrandissement permettra en outre d'en améliorer le fonctionnement mais aussi de mieux isoler les logements.

Un effort particulier doit être porté également sur les immeubles. Les espaces destinés au centre commercial et aux logements, aussi bien les voies de passage que les lieux de stationnement, communs jusque là, seront clairement séparés. Cette mesure devrait améliorer la sécurité des immeubles. Le regroupement des surfaces réservées aux espaces verts, disséminés inutilement, et au stationnement permettra de créer des places supplémentaires exigées par le développement commercial tout en augmentant la superficie des espaces verts ainsi valorisés.

En fermant les commerces vacants et les passages sous les immeubles, les architectes comptent renforcer la sécurité des accès, reconquérir des espaces au bénéfice des aménagements de surfaces commerciales, de la réorganisation des locaux communs, avec notamment l'intégration des besoins liés à la collecte sélective des ordures ménagères, et donc améliorer le côté résidentiel qui manque tant à ces immeubles de quatre et dix étages.

Montferrand

Hôtel de la Région : un lauréat en janvier

C'est vraisemblablement lors de sa session de janvier 2007 que le Conseil régional d'Auvergne désignera le groupement lauréat pour la maîtrise d'œuvre de ses futurs locaux à Montferrand, sur un terrain de 12 600 m² situé juste devant la ligne de tramway. Le périmètre est protégé au titre des Monuments historiques, à l'angle du boulevard Léon Jouhaux et de la rue du Faubourg des Juifs, laquelle sera la

voie d'accès prioritaire. Le programme pose le principe d'une architecture évolutive et d'une démarche de qualité environnementale, avec une place importante réservée au bois. La surface utile, pour un peu plus de 400 agents travaillant sur le site, est estimée à 9 400 m², avec 300 places de parking en sous-sol et une cinquantaine en surface. Le budget prévisionnel global (dont le terrain) est de l'ordre de

50 millions d'euros TTC, l'hôtel de région devant être construit à partir de 2008 et mis en service fin 2009. Les architectes des groupements retenus à concourir sont Petzinka Pink Architekten (Allemagne) avec Rayko Gourdon (Clermont-Ferrand) / Architecture Studio (Paris) avec Bourbonnais-Jacob (Clermont-Ferrand) / Chaix & Morel et associés / Bruno Mader (Paris) avec Atelier 4 (Clermont-Ferrand). On peut regretter

qu'une fois encore, aucune équipe intégralement régionale n'apparaisse dans cette liste. Un an après le premier prix de l'architecture bois du Conseil régional d'Auvergne, qui avait distingué une dizaine d'entre eux, il ne reste sans doute parmi les 500 architectes exerçant en Auvergne pas assez de compétences dignes d'intérêt pour une telle compétition...

Brioude (Haute Loire)

Rénovation d'un groupe d'immeubles

Trois petits immeubles en très mauvais état ont été reconvertis en six logements sociaux et deux commerces, dans le plus ancien quartier de Brioude, à moins de cinquante mètres d'un bâtiment classé, la basilique Saint Julien.



Dans un endroit aussi sensible, Armando Alves, l'architecte, ne pouvait travailler qu'en étroite collaboration avec Jacques Porte, architecte des bâtiments de France. Or, la réhabilitation de ces trois petits immeubles, particulièrement dégradés, exigeait un "langage contemporain pour réinterpréter la façade du moyen-âge, constituée de pans de bois en encorbellement, tout en tenant compte du contexte historique". Ici, les maisons ressemblent à celles de Montferand, construites avec les mêmes pans en bois, des briques et un enduit.

En accord avec l'ABF, le rez-de-chaussée du bâtiment formant l'angle, aux trois quarts écroulés, a été reconstitué avec les pierres récupérées, après avoir été repérées une à une puis remontées à leur place initiale. L'architecte en a profité pour remettre en valeur certains éléments, découverts à ce moment là. Pour les deux étages, en

acier, soudées sur place, ont remplacé le bois en façade en alternance avec un habillage en zinc pré-patiné.

Deux des trois bâtiments, pouvant accueillir aujourd'hui six logements et deux commerces, ont été traités à l'identique. Le débord de la toiture, rythmé par les chevrons, évoquent le Moyen-âge, et les volets coulissants en bois, selon leur position, viennent animer la façade. A l'intérieur, tout a été pratiquement démonté pour respecter les normes actuelles, en demeurant malgré tout dans la limite des prix fixés pour les logements sociaux.

Architecte :

Armando Alves
(Clermont-Ferrand, 63)

Maître d'ouvrage :

Foyer Vellave

Bet Structure :

Bruno Rochard

Bet fluides :

Philippe Perrussel

carnet

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits à notre Tableau : John Archibold, Julien Aupècle, Thibault Bartoli, Benjamin Bernard, Xavier Chevalier, Marina Dal Cero, Didier Ecurier, Brigitte Guyot, Marie-Anne Jacquart, Sandrine Moneyron, Gilbert Odoul, Gérald Pil, Fernand Ribeiro. Toutes nos félicitations à Jean-Paul Gardette pour l'honorariat de la profession.

observatoire des concours

ATTENTION ! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Réutilisation de la maison Corneille	Conseil général de la Haute-Loire	31-mars-06 Ressouche			Marché négocié entre : Fabre-Speller/ Besancon/ Fabre P./ Berger C./ Retenus par la PRM : Fabre-Speller/	4,8 M € HT
AURILLAC Cantal	Regroupement des médecines et chirurgies	Centre Hospitalier Henri-Mondor	27-avr-06 Excusé	CRR/ Pargade/ Sextant/	07-juil-06 Bouniol	CRR/ et Sextant ex-æquo Retenu par la PRM après négociation	9 M € HT
BRIOUDE Haute-Loire	Construction d'un complexe sportif	Communauté de Communes du Brivadois	31-mai-06 Bouesnard Courant Lechuga	Bruhat-Bouchaudy/ Moinard-Blanchet/ HBM architectes/	08-sept-06 Bouesnard Courant Lechuga	HBM architectes/	3,6 M € HT
CERILLY Allier	Restructuration de la maison de retraite de Cérilly	Maison de retraite de Cérilly			21-juil-06 Lanquette	Marché négocié entre : Bruhat-Bouchaudy/ Castanie-Salles/ Gauchery-Radigue/ Fabre-Speller/ Retenus par la PRM : Bruhat-Bouchaudy/	3,9 M € HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme chaud	Université Blaise-Pascal Réhabilitation pour des travaux de mise en sécurité des bâtiments de chimie 5 et 6	Université Blaise-Pascal			09-juin-06 Soulas-Perrot	Marché négocié entre : Auverttech-Ilot/ & Bossuyt/ Secob-Cercy/ Mines-Laumond-Faure/ ACFI-Plancoulaine/ Retenus par la PRM : ACFI-Plancoulaine/	2,34 M € HT Ameil D.-Sey-

Louis GENESTE

30 rue Gutenberg - 63100 CLERMONT FERRAND
Tél.: 04 73 98 50 70 Fax : 04 73 98 50 79
E.mail : sa.geneste@wanadoo.fr

Monuments Historiques



Couverture

Restauration



Maçonnerie Pierre de Taille

Particuliers

Restauration Rénovation



Couverture Réhabilitation Maçonnerie Pierre de Taille



TIXIER Bâtiment

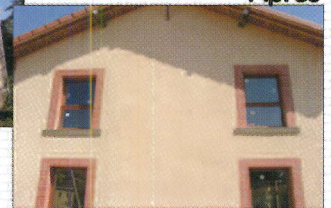
Zone Industrielle - 63160 BILLOM
Tél: 04 73 68 91 65 Fax: 04 73 68 91 64

Maçonnerie traditionnelle Travaux neufs et de restauration Enduits

Avant



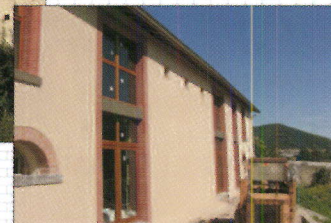
Après



Avant



Après



Couverture - Charpente



Nous
CRÉATEURS
DE PROJETS

Vous
METTEURS EN SCÈNE
D'ESPACES DE VIE

Partenaires pour l'amélioration du cadre de vie

OPAC
DU PUY-DE-DÔME
ET DU MASSIF CENTRAL

32 rue de Blanzat • 63 000 Clermont-Ferrand • 04 73 41 16 16
www.opac-puydedome.fr

nodal

Bureau de dessin

Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques: de l'avant-projet à l'exécution:

- Prestation en 2D et 3D
- Mission de synthèse
- Dessin d'exécution.

Spécialiste en dessin par ordinateur, nous répondrons à vos souhaits: Contactez-nous !

86 rue Pierre Estienne
ZAC la Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tel. 04.73.27.61.88 Fax 04.73.28.08.50
e-mail: nodal@wanadoo.fr

Défendre nos adhérents est notre raison d'être

MAF
Mutuelle des architectes français assurances

GUIDE DE LA PRÉVENTION

**Prévention des sinistres :
Suivez le guide !**
www.maf.fr

MAF
Mutuelle des architectes français assurances
Tél. : 01 53 70 30 00 - http://www.maf.fr
Entreprise privée régie par le code des assurances - société d'assurance mutuelle à cotisations variables

**PHOTOGRAPHIES
D'ARCHITECTURES**

REPORTAGES / PHOTOTHEQUE

CHRISTOPHE CAMUS
Clermont-Ferrand / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41

Place de Jaude



Le tramway? Un projet urbain global, le plus efficace sans doute depuis les percées haussmanniennes pour repenser et embellir la ville, et se poser à l'échelle du XXI^e siècle les bonnes questions sur la ville de demain.

Clermont-Ferrand une nouvelle façon de vivre la ville

www.clermont-ferrand.fr

Rue Torpilleur-Sirocco



Place Delille



Place de la Fontaine



Place Gaillard



Document réalisé par le Service de Communication Ville de Clermont - Ferrand